

LE MOT DU MAIRE

L'année qui s'achève ressemble à bien des égards à la précédente. Le monde traverse une période d'instabilité sans précédent, marquée par des tensions géopolitiques et économiques qui affectent chacune et chacun d'entre nous.

Au niveau national, la situation ne s'est pas améliorée, le déficit de notre pays est abyssal et nos hommes politiques nous montrent un spectacle décevant sur beaucoup de sujets faute de majorité parlementaire. Les conflits n'en finissent pas, la précarité augmente, l'insécurité atteint un niveau inquiétant....

Même si nous vivons dans un climat anxieux, la vie continue en espérant voir arriver des jours meilleurs. 2025 se termine, notre mandat arrive également à son terme et **je me permets de faire le bilan de l'équipe en place depuis 2020.**

Nous avons investi régulièrement dans la voirie, insuffisamment certes au regard des besoins, mais dans la limite de nos possibilités.

Des enfouissements de lignes électriques ont été également réalisés avec le soutien du SYDESL, d'autres sont en cours rue du silence, ils se termineront l'année prochaine.

Le plus gros investissement lancé durant cette mandature fût l'achat de la parcelle et du bâtiment de la famille CHAMBARD en face de la salle communale. Je les remercie au nom du Conseil Municipal.

Je n'allongerai pas la liste de ce qui a été réalisé, je laisse chacun se faire sa propre opinion.

Dans quelques mois, vous aurez à élire une nouvelle équipe municipale dans laquelle je ne me représenterai pas, comme je l'ai dit à un certain nombre d'entre vous. J'aurai l'occasion d'en reparler au moment de la cérémonie des vœux.

Je voudrais dire qu'être élu dans une petite commune comme la nôtre demande un investissement personnel de plus en plus lourd, il est

important que la commune soit représentée dans les différents organismes et particulièrement à la Communauté de Communes.

Durant ces six années, j'ai eu la chance d'avoir une équipe dévouée, les conseils municipaux se sont toujours déroulés dans le respect et la bonne humeur même si parfois nous étions en désaccord.

Je ne remercierai jamais assez mes adjoints qui m'ont toujours soutenu et qui étaient toujours présents en cas de besoin. J'en profite pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée depuis 6 ans.

Le 15 mars prochain se tiendra le premier tour des élections municipales. Le mode de scrutin a évolué. Les listes de candidats qui vous seront proposées respecteront la parité. Vous ne pourrez ni rayer de noms ni en ajouter. Les célèbres coups de crayon ont vécu, ils entraîneront la nullité de la liste qui vous sera présentée.

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal, je tenais à remercier la petite équipe qui travaille sur sa rédaction depuis de nombreuses années afin d'avoir un document de qualité, j'y associe également les personnes qui gèrent notre site internet.

Un grand merci aux agents municipaux, Gisèle et Rodolphe, qui font de leur mieux pour remplir leurs missions parfois ingrates, ainsi qu'aux responsables d'associations et tous les bénévoles pour leur engagement.

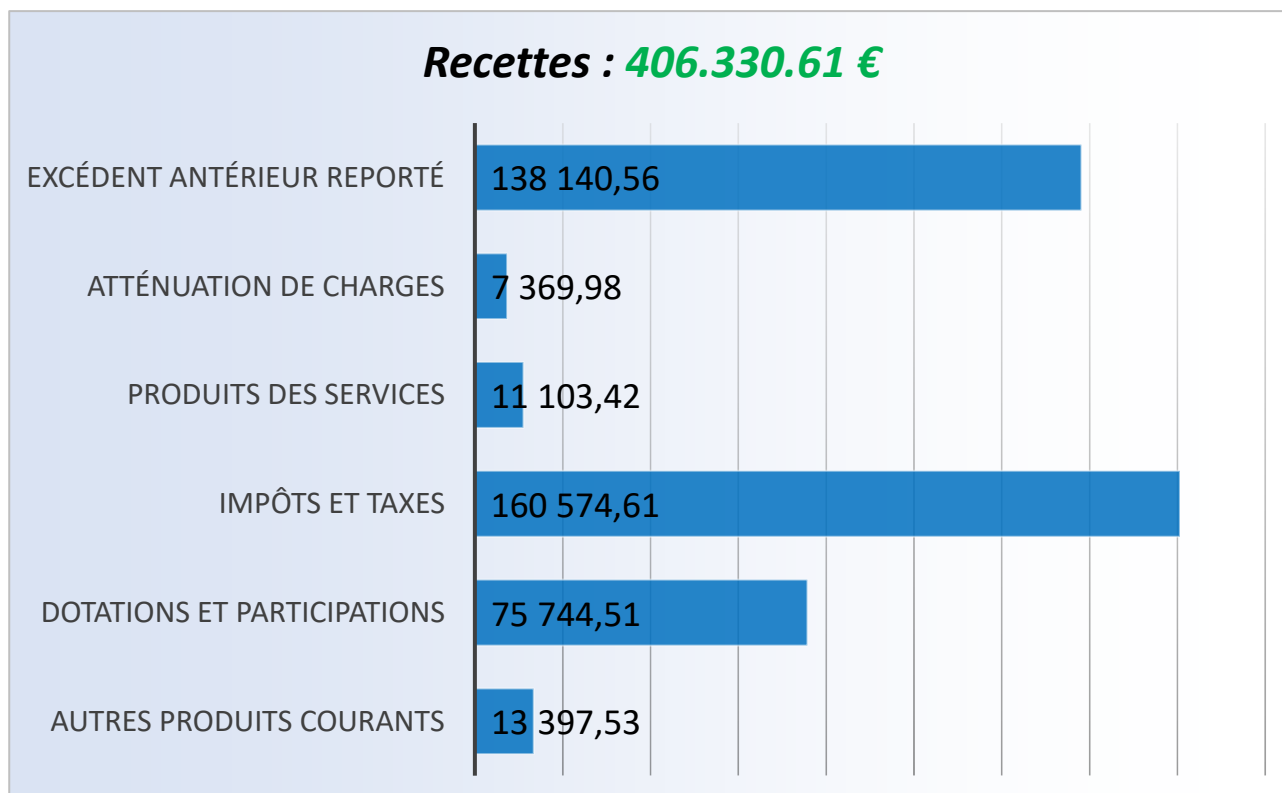
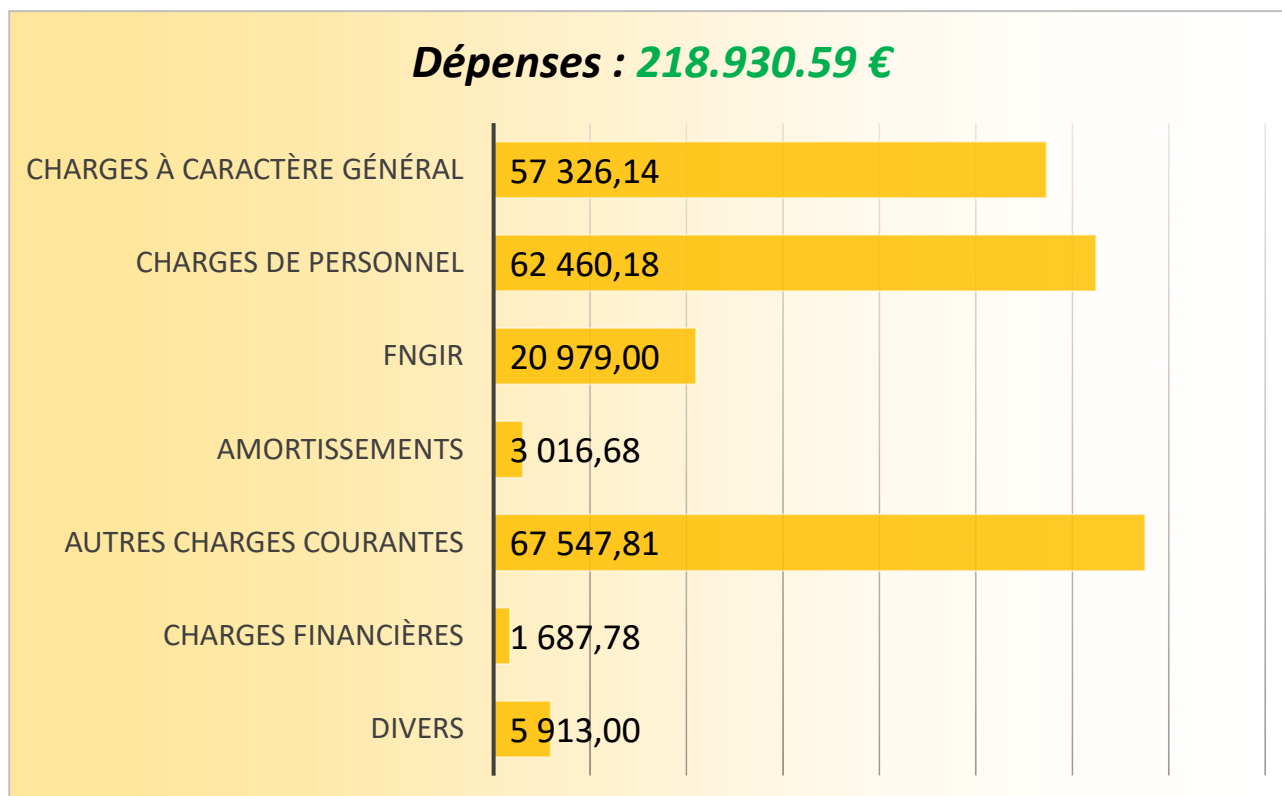
Permettez-moi d'avoir une pensée chaleureuse pour les personnes qui nous ont quittées et celles qui souffrent au quotidien.

Dans l'attente de vous rencontrer le 10 janvier à la cérémonie des vœux, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2026.

Le Maire, Gilles CHARPY-PUGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

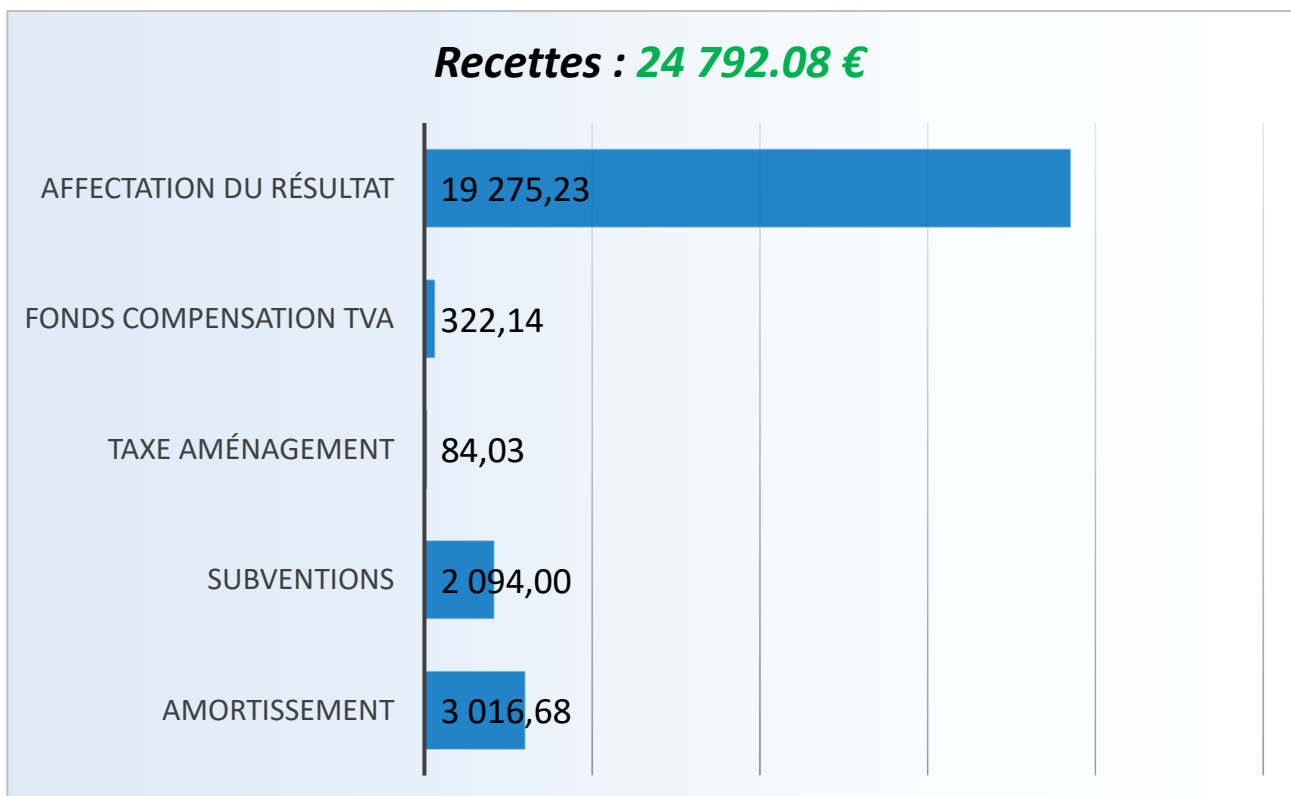
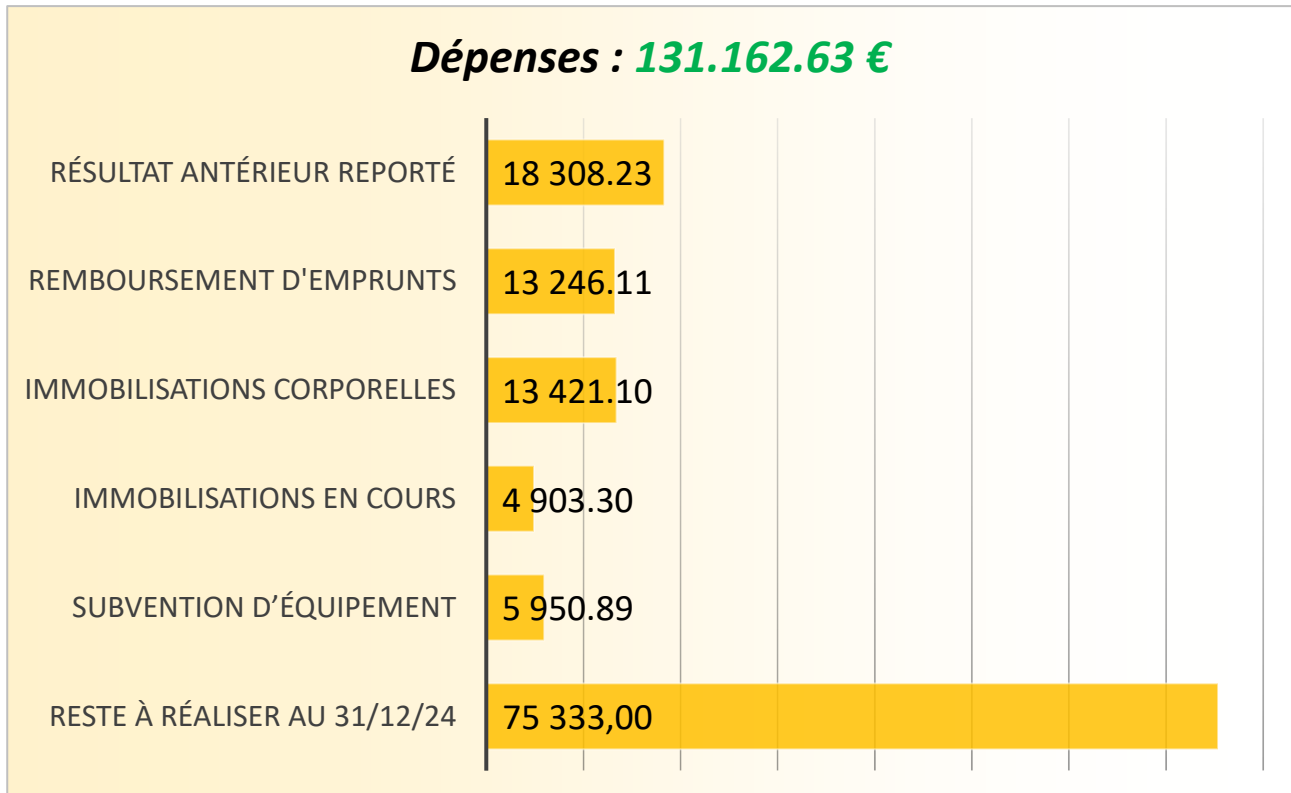
FONCTIONNEMENT



Excédent de fonctionnement : + 187 400.02 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

INVESTISSEMENT

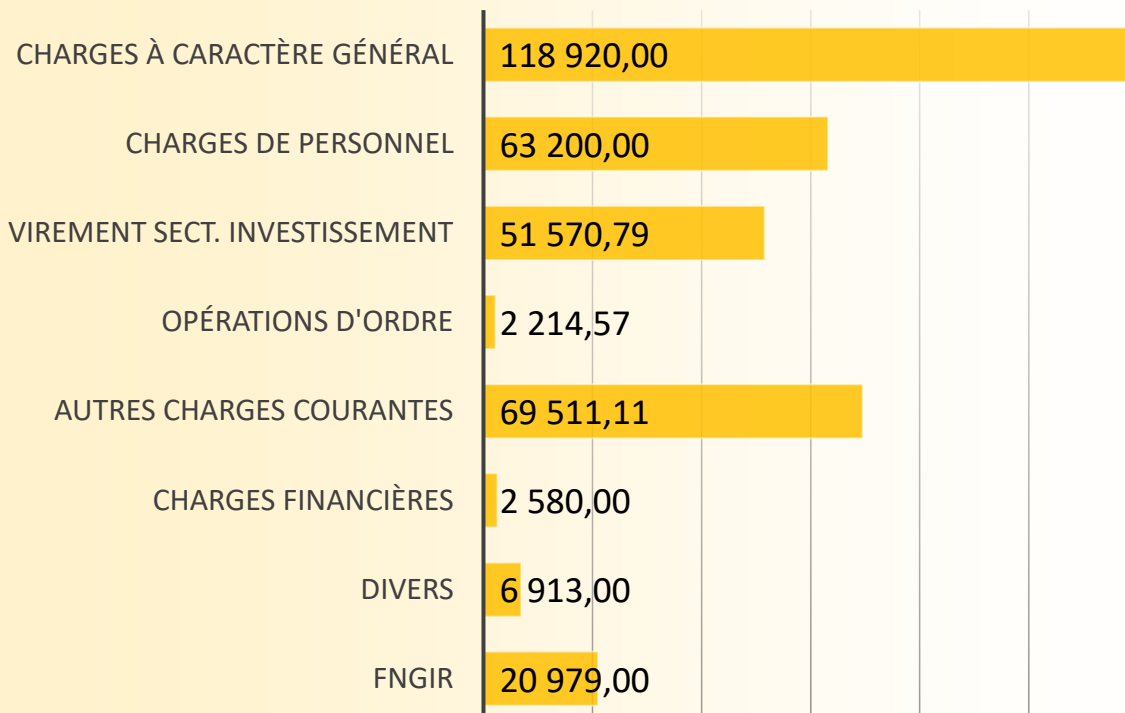


Déficit d'investissement : - 106.370.55 €

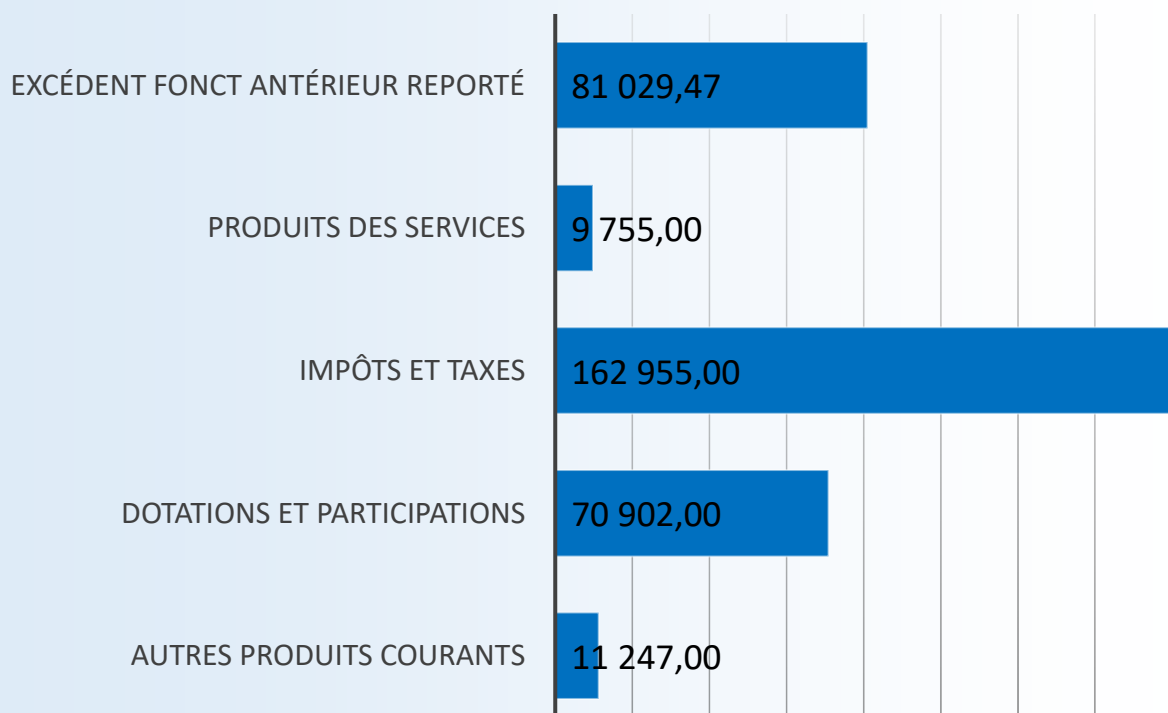
BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 335.888.47 €

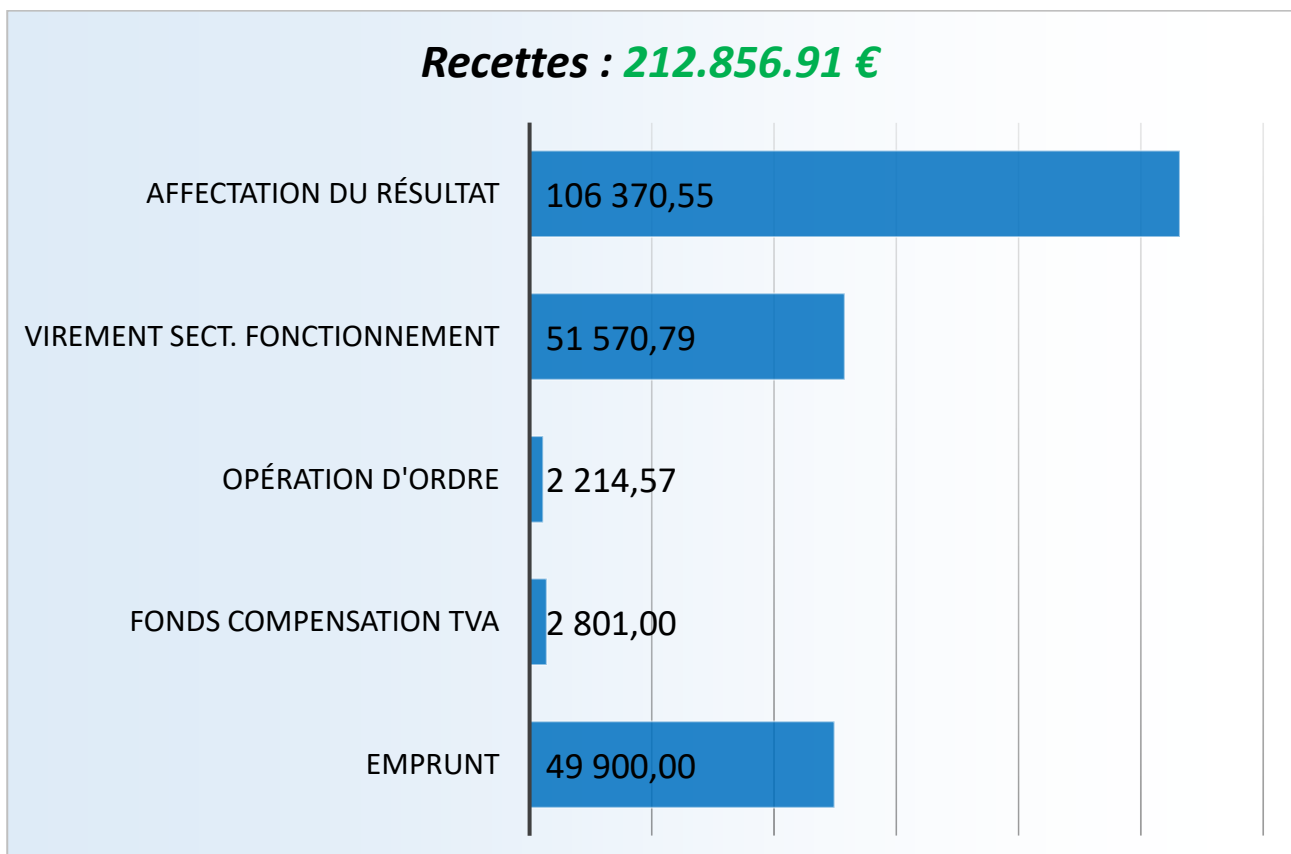
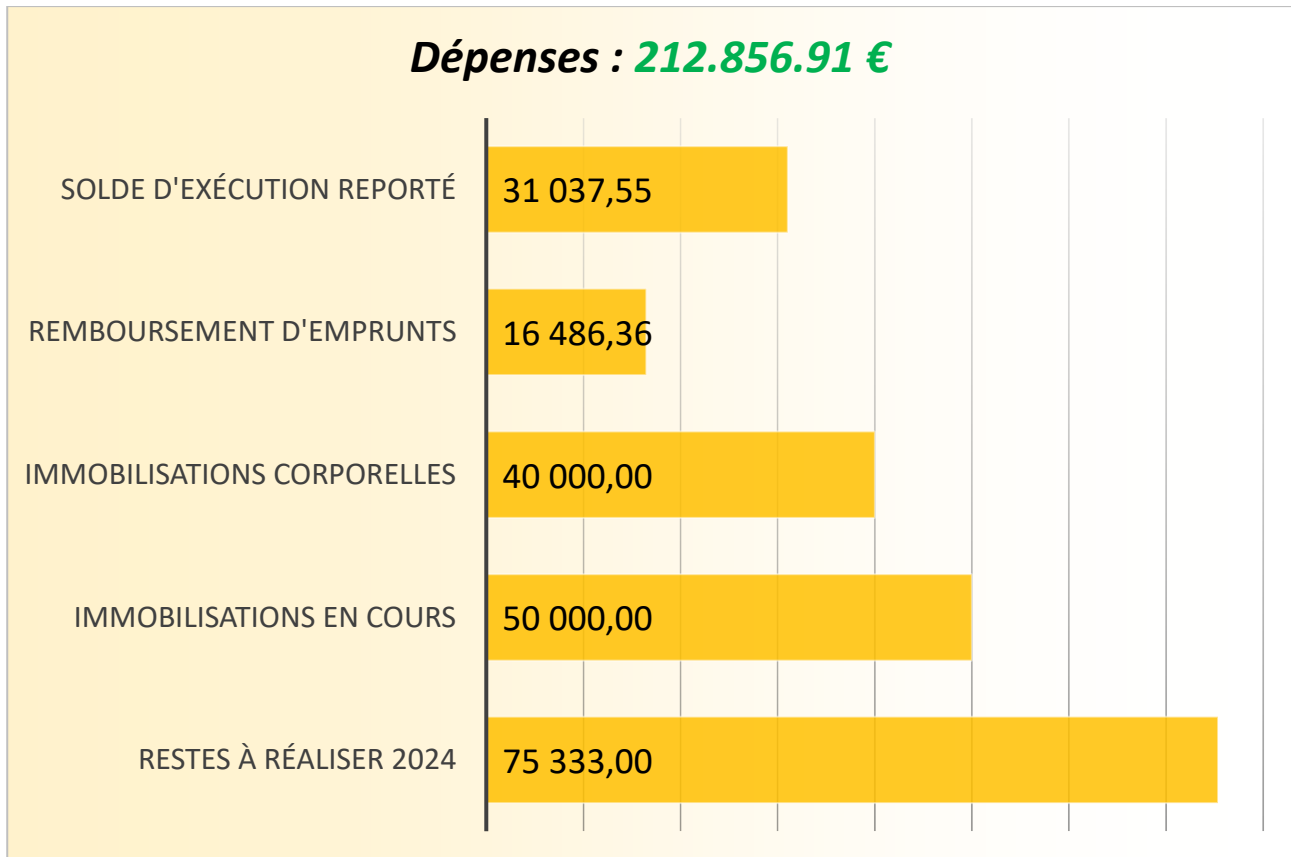


Recettes : 335.888.47 €



BUDGET PRIMITIF 2025

INVESTISSEMENT



SOUS LE REGARD DE MARIANNE

Principales décisions prises par vos élus en 2025.

Comme tous les ans, vos élus se sont régulièrement rassemblés lors des conseils municipaux afin de débattre de sujets divers. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions et délégations : communauté de communes, syndicats...

BUDGET ET FINANCES 2024

- **Approbation du Compte Financier Unique (CFU)**

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ». Il donne une information financière plus simple et plus lisible que les actuels comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux.

Le CFU fait ressortir les résultats suivants :

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire Gilles Charpy-Puget qui s'est retiré, approuve le compte financier unique.

- **Affectation du résultat**

Compte tenu des restes à réaliser, soit 75 333 € en dépenses, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats suivants au budget 2025 :

31 037,55 € au compte 001 « déficits d'investissement reportés »

106 370,55 € en réserve au compte 1068 (recettes d'investissement)

81 029,47 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés »

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recette de l'exercice 2024	24 792,08 €	268 190,05 €	292 982,13 €
Dépenses de l'exercice 2024	37 521,40 €	218 930,59 €	256 451,99 €
Résultat de l'exercice 2024	-12 729,32 €	49 259,46 €	36 530,14 €
Résultat antérieur	-18 308,23 €	138 140,56 €	119 832,33 €
Résultat de clôture	-31 037,55 €	187 400,02 €	156 362,47 €
Reste à Réaliser	-75 333,00 €	0,00 €	-75 333,00 €
Résultat d'ensemble	-106 370,55 €	187 400,02 €	81 029,47 €

- **Vote du budget primitif 2025**

Monsieur le Maire présente le budget primitif pour l'exercice 2025. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget 2025, approuve, à l'unanimité des membres présents, le budget communal primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Section fonctionnement : 335 888,47 € - **Section investissement** : 212 856,91 €

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

- **Demande d'emprunt pour achat terrain**

Afin de financer l'achat du terrain de M. Chambard, un emprunt de 50 000 € a été demandé auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre-est. Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise le maire à signer le contrat d'emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

objet : financement d'investissement **montant** : 50 000€

durée : 120 mois **Taux fixe** : 3,5 % **fréquence** : mensuelle

La commune fait un apport de 20 000€

- **Validation devis pour achat de vitrines extérieures**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de 15 vitrines extérieures à 128,50€ HT l'une.

Montant total de 1 927,50 € HT.

- **Participation au Fonds de Solidarité Logement (FSL)**

Lecture est faite par Monsieur le Maire d'un courrier envoyé par le département sollicitant la commune à verser une participation (0,35€ par habitant) pour soutenir le FSL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ne donne pas suite à cette cotisation facultative.

- **Attribution des subventions aux associations**

Le Conseil Municipal décide d'accorder des subventions aux associations suivantes :

Amicale Laïque de Cruzille.....	50 €
Amicale des donateurs de sang du Haut Mâconnais.....	300 €
Amicale Laïque de l'École Marcel Pagnol Lugny.....	200 €
AS Judo Lugny.....	100 €
Association sportive collège Victor Hugo Lugny.....	200 €
Club de foot Viré – Lugny – Haut Mâconnais.....	100 €
CAUE.....	50 €
Cruzille Patrimoine.....	200 €
FSE collège Victor Hugo.....	100 €
Jeunes sapeurs-pompiers du Haut Mâconnais de Lugny.....	200 €
Le Souvenir Français.....	50 €
Ligue nationale contre le cancer.....	150 €
Les Restaurants du Coeur.....	200 €
Secours Populaire Français.....	100 €

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

- **Vote du taux des taxes locales**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales :

- Taxe foncière (bâti) 33,33 %
- Taxe foncière (non bâti) 37,16 %
- Taxe d'habitation 16,33 %

- **Zones d'accélération des énergies renouvelables :**

Avis conforme sur la cartographie du Référent Préfectoral Unique sur son territoire.

Rappel : les zones d'accélération ont été définies par délibération du conseil municipal le 24 février 2024 et ont été transmises au référent préfectoral unique à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, puis au Comité Régional de l'Énergie (CRE)

- Les zones concernées à l'issue de la 1ère vague sont les suivantes :

Photovoltaïque au sol - « Aux Murgers de Roche » - B 260 – 140 469 m²

Photovoltaïque en toiture - Mairie Micro crèche – AC 53 – 900 m²

Photovoltaïque en toiture - Atelier service technique – AC 69 – 908 m²

Photovoltaïque en toiture - Salle des fêtes « Le Club » - AC 72 – 607 m²

Photovoltaïque en toiture – Église – AC 65 – 665 m²

- Validation de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, pour arrêter la cartographie.
- Validation de la transmission de la cartographie de ces zones à Mme la Secrétaire générale de la préfecture, référente préfectorale unique à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de Saône-et-Loire en vue de son arrêté définitif.

- **Constitution d'une servitude de non-aedificandi sur le projet d'achat de la parcelle AC n°70**

Par délibération n°24/2024 en date du 14 décembre 2024, le Conseil Municipal a accepté d'acquiescer la parcelle de terrain cadastrée AC n°70 d'une superficie de 1532 m² afin d'aménager un parking pour la salle des fêtes.

Le propriétaire souhaite inclure une condition de vente, à savoir, « qu'aucune construction ne soit édifiée sur tout le surplus de la parcelle où est édifié le hangar »

Il y a donc lieu de constituer à titre réel perpétuel et gratuit et aux frais de la commune, une servitude de non-aedificandi pour le surplus de la parcelle où est édifié le hangar.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, refuse la constitution de servitude de non-aedificandi pour le surplus de ladite parcelle de terrain mais précise qu'en accord avec les propriétaires une bande de terrain de 10 mètres de large à partir de la limite Sud de la parcelle comprenant l'emprise du bâtiment existant pourra être aménagée, et le surplus de la parcelle sera réservé exclusivement à de l'aménagement paysager (plantation d'arbres) sans possibilité de construction de bâtiment.

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

- **Délégation du Conseil au Maire actualisation créances admises en non-valeur et créances éteintes**

Pour constater l'irrecouvrabilité des créances, les assemblées délibérantes, qui disposent du pouvoir budgétaire, les admettent en non-valeur ou en créances éteintes.

Afin de fluidifier la mise en œuvre de cette procédure pour les créances de faible montant, la loi autorise la délégation de la décision d'admission en non-valeur ou de l'admission en créance éteinte à l'exécutif local dans la limite d'un seuil, qui ne peut être supérieur à 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, consent une délégation au Maire pour admettre en non-valeur et en créances éteintes les créances dont le montant est inférieur à 100 €, pendant la durée du mandat.

- **Validation devis réparation tracteur**

La boîte de vitesse du tracteur John Deere est cassée. Un devis a été demandé à l'entreprise MCDA et les travaux de réparation s'élèvent à 14 838,86 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis.

- **Adhésion de Saint Albain au Syndicat Mixte du Haut-Mâconnais**

Le syndicat mixte Nord Mâcon auquel la commune de Saint-Albain adhère pour la gestion de l'eau, sera dissout à compter du 1er janvier 2026. De ce fait, la commune de Saint-Albain ne souhaite pas exercer la compétence eau potable en direct mais souhaite la transférer au syndicat compétent en la matière et doté de l'expertise nécessaire. Elle a donc demandé son adhésion au syndicat mixte du Haut Mâconnais.

Le comité syndical du Haut Mâconnais a approuvé l'adhésion de la commune de Saint-Albain à compter du 1er janvier 2026 lors de sa réunion du 23 septembre 2025.

Le Conseil Municipal de Saint-Albain a approuvé son adhésion au syndicat Haut-Maconnais, lors de la séance du 25 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'adhésion de la commune de Saint Albain au Syndicat Mixte du Haut Mâconnais.

- **Tarif des colombariums.**

Suite à l'installation d'un columbarium, il est nécessaire de fixer les tarifs des concessions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs comme suit :

- 400 € / 15 ans renouvelable
- 750 € / 30 ans renouvelable

- **Tarif des affouages 2025 – 2026**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas changer le prix des affouages et maintient le tarif des affouages à 50€ pour la saison 2025-2026.

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

INFORMATIONS DIVERSES

- Gilles CHARPY informe les conseillers de travaux de voirie sur la route des Barres.
- Bernard MOINE présente un plan de circulation sur 3 parties différentes :
 - sur la portion du sorbier jusqu'au « STOP » arrivant sur la route de la Sainte : circulation en sens unique avec un panneau sens interdit au sorbier et un panneau annonçant « sens interdit à 500 mètres » au niveau du cimetière.
 - sur la portion ci-dessus et jusqu'à la route allant à Grevilly : le tonnage sera limité à 12 tonnes.
 - sur la portion allant du parking du cimetière jusqu'au sorbier : possibilité de double sens avec un sens de priorité.

Une rencontre avec la DRI permettra de savoir quels panneaux choisir et où les poser. Un arrêté sera envoyé à la préfecture pour approbation du changement de circulation et de la pose de la nouvelle signalétique.

Dans le même temps, la route de Collongette devrait être interdite aux camions-remorques et semi-remorques.

- Karine RATTEZ prévoit la constitution d'une commission pour l'aménagement du futur espace face au « club » (métrage dans un 1er temps, projets dans un 2ème temps...)
Une demande de fonds de concours et un appel à projet DETR devraient permettre à la commune d'être subventionnée.
- Armelle CHAPUIS a fait le bilan du marché de Noël ainsi que celui des vœux du maire.
Ces bilans seront envoyés aux personnes concernées (conseillers municipaux et participants au marché de Noël). Elle précise que les produits déposés en mairie à la demande du Centre Communal d'Action Sociale ont été remis au Caddy Fleury, l'épicerie solidaire de Tournus remercie chaleureusement les habitants pour leur générosité.
- La commune envisage de faire appel à un prestataire de service pour l'entretien de la salle des fêtes et de la mairie.
- Alexandre THURISSET se propose de contacter l'entreprise « Lav'immo » pour avoir un devis pour un nettoyage complet de la salle des fêtes.
- La Communauté de Communes a doté gratuitement la commune de 2 poubelles à 2 bacs (gris et jaune) et d'un cendrier qui seront placés sur l'espace public.
- Gilles CHARPY-PUGET informe les membres du Conseil Municipal que la vente du terrain de Gérard CHAMBARD devrait être signée chez le notaire d'ici la fin du mois de mai.
Il propose aussi l'achat d'une tour à hirondelles. Contact sera pris avec la Ligue Protectrice des Oiseaux pour des conseils pour le modèle et l'emplacement de la tour.
- Thomas RATTEZ signale que le syndicat des eaux a prévu la réfection du réseau d'eau potable dans la rue du silence et la montée des Collots. Les travaux se feront en 2 tranches dont la première est prévue fin 2025 début 2026. Ce serait l'occasion de regrouper d'autres travaux comme l'enfouissement des réseaux.

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

- Jean-Philippe ROSE transmet les remerciements de la directrice de l'école Marcel Pagnol de Lugny pour la participation de la commune au voyage scolaire à Paris de la classe de CM1 – CM2 en mai 2025 : le budget est bouclé.
- Karine RATTEZ informe qu'elle va faire le métrage du terrain de Gérard CHAMBARD avant d'en faire un projet d'aménagement. Une commission sera mise en place prochainement.
- Armelle CHAPUIS explique que l'entreprise D'ALASCIO est venue au cimetière prendre des mesures pour faire la dalle des colombariums. Les travaux et la pose des columbariums devraient être finis courant mai. Une demande de fonds de concours sera engagée pour ces travaux. Quelques travaux sont à prévoir (Rodolphe) : remplacer la grille pour disperser les cendres par une plus solide, faire la liaison entre le passage qui va au jardin du souvenir et l'allée en pavé devant les columbariums.
- Une note d'information sera déposée dans les CIDEX pour sensibiliser les habitants à ne jeter dans les toilettes que le papier hygiénique.
- Gilles CHARPY-PUGET informe les membres du Conseil Municipal que :
 - la signature pour la vente du terrain de Gérard Chambard se fera le 10 juillet 2025.
 - des travaux de voirie auront lieu :
 - à Sagy route de Bissy le lundi 7 juillet : suite aux inondations des riverains, des tuyaux pour drainer les eaux pluviales jusqu'à la rivière sont mis en place.
 - à Cruzille promenade du château le 10 juillet : rénovation de la chaussée.
 - des trous sont à reboucher dans plusieurs secteurs de la commune.
 - La commune va acheter un défibrillateur, l'emplacement reste à définir.
- Karine RATTEZ signale qu'elle a pris contact avec GROUPAMA pour assurer le terrain route de Bissy qui a été nommé « halle communale » et qui est en attente d'un numéro pour adressage.
- Armelle CHAPUIS précise que :
 - le club a été nettoyé de fond en comble par l'entreprise Lav'immo.
 - Maxime RENARD a repris la gestion du site internet de la commune, merci à lui.
 - Le passage du rallye des vins dans la commune s'est bien passé et dégage un bilan plutôt positif.
- Gilles CHARPY-PUGET informe les membres du Conseil Municipal :
 - Des avancées des travaux rue du Silence : remplacement canalisations eaux propres, enfouissement lignes SYDESL, mise en place de 2 lampes rue du Silence et rue de Collonges.
 - Des frais de scolarité pour l'année 2024-2025 :
 - pour l'école Marcel Pagnol de Lugny : 1134,48 €/élèves (14 élèves) soit un total de 15882€ auquel s'ajoutent les frais de surveillance de la cantine soit environ 2000€.
 - pour Saint Gengoux de Scissé : 3 élèves ; en attente de facture.
 - Le rallye des vins passera sur la commune dans le secteur de Fragnes le dimanche 7 juin 2026.

COMMISSIONS COMMUNALES

- Le maire Gilles CHARPY est président de droit de toutes les commissions.
- **Les responsables de commissions sont notés en gras.**
- Les membres du Conseil Municipal sont notés en mauve.
- Les personnes ressources sont notées en bleu.

- VOIRIE – ÉROSION** : **Bernard MOINE** - Thibaut GUILLEMAUD - Karine RATTEZ
Jean-Philippe ROSE - Alexandre THURISSET - Didier THURISSET
- BÂTIMENTS – CIMETIÈRE** : **Thibaut GUILLEMAUD** - Karine RATTEZ - Cédric CRÉMONA
Armelle CHAPUIS - Marine NASSIR
- IMPÔTS DIRECTS** : Armelle CHAPUIS – Bernard MOINE - Cédric CRÉMONA - GUYON Jean
CORNILLON Claire - TARDY Danielle
- ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE ET FLEURISSEMENT** : **Karine RATTEZ** - Armelle CHAPUIS
Cédric CRÉMONA - Jean-Philippe ROSE - Corinne CHARPY-PUGET - Carole BERTAUD
et Christophe POINT - Myriam THURISSET - Claire CORNILLON - Yvette et Alain
GUILLEMAUD - Danielle TARDY - Mamal NASSIR
- BOIS ET AFFOUAGES** : **Thomas RATTEZ** - Alexandre THURISSET – Bernard MOINE
Chemins : Cédric CRÉMONA - Bénédicte BONNARD
- CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE** : **Thomas RATTEZ** - Camille PRAT – Jean-Philippe ROSE
Gérard CHAMBARD – Christophe POINT – Régis BAUDRAS
- COMMUNICATION** : **Armelle CHAPUIS** - Marine NASSIR
Bénédicte BONNARD - Guy CHAPUIS - Claire CORNILLON
- RELATION AVEC L'ÉCOLE** : **Jean Philippe ROSE** - Armelle CHAPUIS - Marine NASSIR
- ÉVÉNEMENTS** : **Armelle CHAPUIS** - Thibaut GUILLEMAUD - Marine NASSIR
Jean-Philippe ROSE – Alexandre THURISSET - Karine RATTEZ (amicale laïque)
Thomas RATTEZ (marché Noël) – Cédric CRÉMONA (jeunes) - Colette MOINE
Linda SÈVE-ROSE - Camille PRAT – Claire CORNILLON
- ACTION SOCIALE (CCAS)** : **Armelle CHAPUIS** - **Marine NASSIR** - Christiane BAGUET
Bénédicte BONNARD – Claire CORNILLON – Marie-Jeanne DEDIENNE – Monique LESSELLE
Mamal NASSIR

Les commissions sont ouvertes à toute personne intéressée. Il suffit d'en faire la demande à la mairie ou au responsable de commission.

ÉTAT CIVIL 2025

DÉCÈS :

23 Janvier

Josette LÉGER, née LIGEROT

décédée à l'âge de 88 ans
inhumée à Cruzille

11 Novembre

Alan MANTLE

décédé à l'âge de 73 ans
incinéré, cendres dispersées au Pays de Galles

NAISSANCE :



4 Janvier

Noé

Lina BOURGEOIS

Damien BLISSON

domiciliés au 322, rue de Collonges à Cruzille

MARIAGE :



19 août

Chrystelle GENET et Philippe LECHELLE

domiciliés au 270 , rue de Collonges à Cruzille

SOUVENONS-NOUS

Josette LÉGER



Josette Léger née Ligerot a vu le jour le 13 janvier 1937 à Mâcon.

Elle est la fille de Joseph Alphonse Ligerot et d' Anne-Marie Piponnier qui étaient agriculteurs à Cruzille.

Josette a grandi et a été scolarisée à l'école de Cruzille, elle est fille unique.

Dès son plus jeune âge, elle aide ses parents à la ferme comme beaucoup d'enfants d'agriculteurs à cette époque.

Quelques années plus tard elle rencontre Jean-Louis Léger, se marie le 3 décembre 1955 à Cruzille.

Ils auront 3 filles, Christiane le 25 septembre 1956, Martine le 7 juin 1958 et Sylvie le 3 septembre 1967.

La fratrie est amenée à se déplacer souvent en fonction

de l'activité professionnelle de Jean-Louis.

Ils habiteront à Massilly, Montcony, Puligny-Montrachet, Tournus puis reviennent s'installer à Cruzille afin de se rapprocher des parents de Josette et du travail dans les vignes.

Josette a travaillé quelques temps à façon pour l'usine de Massilly avant de se consacrer à son foyer et ses enfants. Elle s'occupera aussi du vignoble de ses parents avec Jean-Louis pendant plusieurs années.

Au décès de son mari, Josette se retrouve seule.

Pour combler sa solitude, elle adhère rapidement au club Sainte-Geneviève qui regroupe des personnes de sa génération.

Les réunions régulières du club à la salle des fêtes de la commune lui permettent de retrouver ses voisins avec qui elle aura l'occasion de faire quelques voyages et de partager également de nombreux repas au restaurant .

Chaque jour Josette aimait lire son journal puis elle s'occupait avec passion de ses fleurs qui embellissaient le balcon de sa maison.

Régulièrement on l'apercevait dans le village faire quelques petites balades avec une de ses voisines.

Au fil des années son état de santé s'est dégradé, Josette a dû être placée pour sa sécurité en EHPAD à Viré où elle a passé le reste de sa vie entourée de sa famille.

Elle a eu 6 petits-enfants et 9 arrières petits-enfants.

Elle nous a malheureusement quittés le 23 janvier 2025 à l'âge de 88 ans .

Josette a eu une vie difficile mais nous garderons d'elle le souvenir d'une personne effacée sans histoire, d'une femme très gentille parfois beaucoup trop !

SOUVENONS-NOUS

Alan MANTLE



Alan est né en 1952 à Barmouth, au Pays de Galles, où il a passé son enfance auprès d'un père ingénieur en aéronautique, et d'une mère tenant un « Bed-and-Breakfast ».

Il aimait par-dessus tout passer du temps dans la ferme de ses grands-parents. Il a fait, un peu forcé, des études de mécanique de précision, mais c'est l'art qui le motivait.

À 20 ans après un voyage en Espagne, mais revenu au Pays de Galles il rencontre Ray Perry, un homme passionné par la forêt qui va devenir un peu son mentor, lui apprenant la forêt, ses secrets et le métier de forestier.

À ses côtés, il commence la sculpture et progressivement, de plus en plus attiré par le travail du bois, il en fait son activité principale, celle avec laquelle il gagnera sa vie.

Il vient en France en 1988 comme assistant de David Nash, artiste britannique, pour travailler sur un projet à l'Écomusée de Pierre-de-Bresse, en Saône-et-Loire. Il rencontre alors beaucoup de personnes qui le passionneront dont Chantal Tramoy qui va devenir sa compagne. Le couple s'installe alors au hameau de Fognières, à Blanot. En 1991 ils ont une petite fille Séren.

De Blanot à Fragnes, la forêt fait le lien, et un an plus tard les voilà installés à Fragnes. Là, avec Chantal et Séren, ils se font un petit nid douillet, où la proximité de la forêt les rassure. Séren sera scolarisée quelques années à Cruzille.

Alan s'est bien implanté en tant que sculpteur dans le milieu artistique bourguignon, qu'il soit Mâconnais, Clunysois, Bressan, du Morvan ou même de la Nièvre.

Il puise toujours son inspiration dans la forêt, les oiseaux et les êtres mystérieux qui la peuplent, dans les arbres et leurs bois qui restent son matériau de prédilection. Il aime par-dessus tout le bois du Chêne fossilisé des marais de tourbe du Pays de Galles où il retourne régulièrement s'approvisionner.

Il a installé définitivement son atelier à Fragnes où il se sentait bien pour vivre et travailler, il y organisait de temps en temps de petites expositions mais aussi dans d'autres lieux plus prestigieux.

On a pu voir ses œuvres, notamment aux Écuries de St Hugues à Cluny, à la Galerie du Bois de Dompierre-les-Ormes, en divers lieux à Mâcon, au Conseil Régional de Bourgogne à Dijon, au Château de Chailly en Côte-d'Or, à Annecy et dans de nombreuses galeries privées un peu partout en France, mais aussi à l'étranger, entre autres en Suisse, en Grande Bretagne et dans son pays d'origine.

Il a encadré aussi des formations ou stages de sculpture à la Distillerie, à Fleurville et à Amiens dans la Somme.

SOUVENONS-NOUS

Alan MANTLE

Sa fascination pour le chêne fossilisé dans la tourbe remontait toujours, et sa capacité à y découvrir et faire émerger des univers fabuleux a marqué tous ceux qui l'ont côtoyé.

Il retournait régulièrement au Pays de Galles avec Chantal et Séren. Alan aimait beaucoup passer du temps avec Séren, il disait qu'il avait beaucoup d'amour à lui donner.

Il était malade depuis 2 ans d'un cancer contre lequel il s'est beaucoup battu, mais la maladie l'a emporté le 11 novembre 2025, à l'âge de 73 ans.

Une belle cérémonie s'est tenue en l'hommage d'Alan, en l'église de Chapaize, à l'issue de laquelle son corps a été incinéré. Un voyage au Pays de Galles est prévu en avril 2026 pour Chantal et Séren qui ramèneront les cendres d'Alan dans son pays qu'il aimait tant.

Pour beaucoup, Alan restera sans doute un homme qui aimait vraiment les arbres.



RÉTROSPECTIVE 2025

samedi 11 janvier

Les vœux du maire

La salle communale de Cruzille était bien remplie pour la cérémonie des vœux autour du maire Gilles Charpy-Puget et de son équipe. Après avoir pointé l'instabilité internationale, le contexte politique et budgétaire incertain au niveau national, le premier édile a appelé à la prudence budgétaire avant de lister les chantiers de l'année 2024 et les projets 2025, notamment des projets de voirie et l'achat puis l'aménagement du terrain de Gérard Chambard situé en face de la salle communale.

Après avoir présenté les nouveaux habitants en leur souhaitant la bienvenue, il a remercié son équipe municipale pour son investissement, Gisèle Garnier, la secrétaire, pour la qualité de son travail et Rodolphe Meunier, l'agent technique, pour sa présence active sur la commune. Il a cité notamment les acteurs du 39ème bulletin municipal pour leur engagement dans la réalisation de ce bel ouvrage, avec une mention spéciale pour Maxime Renard qui a repris la gestion du site internet de la commune de Cruzille.

Le maire a terminé son allocution avec une pensée toute particulière pour les personnes décédées, leurs familles, celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés.

La soirée s'est poursuivie par des discussions chaleureuses autour d'un buffet bien garni... jusque tard dans la nuit. Une année en chasse une autre... Vive 2025 !



Mi-janvier

Contribution à l'épicerie sociale et solidaire de Tournus

Grâce à votre soutien, nous avons pu rassembler une grande quantité de produits essentiels pour l'hygiène et l'alimentaire. Cette année l'épicerie solidaire de Tournus avait besoin de gâteaux, sauce tomate, conserves de poissons, terrines de viande, tablettes de chocolat et de produits d'hygiène tels que des brosses à dents, protections hygiéniques, papier toilette, gel douche. Ces dons seront d'une aide précieuse pour les familles touchées par la précarité.



L'épicerie sociale et solidaire [Au Caddy Fleury](#) est l'un des 4 services de l'association Économie Solidarité Partage de Tournus. Elle propose, dans un espace aménagé au Pas Fleury, la distribution de denrées alimentaires et d'hygiène à un public en difficultés financières et/ou sociales à bas prix (10%, 30% ou 50% de leur valeur réelle marchande).

L'équipe qui nous a accueillis remercie chaleureusement les habitants de Cruzille pour leur geste et leur générosité.

RÉTROSPECTIVE 2025

mercredi 19 mars

Cérémonie FNACA à Cruzille.



Mercredi a eu lieu la 63ème commémoration du 19 mars 1962, jour où les armes se sont tues, marquant la fin de la guerre d'Algérie.

Le colonel Ronan Cottin, délégué militaire départemental, Michel Lamargue, président de la FNACA et ses amis, ont organisé et présidé cette cérémonie.

Étaient également présents pour ce recueillement, les anciens combattants de la FNACA et leurs familles, les représentants des forces de l'ordre et du corps des sapeurs-pompiers, les membres des associations patriotiques, les portedrapeaux ainsi que la Clique de Lugny ; de nombreux participants soit une centaine de personnes au total.

Au pied de la stèle commémorative, le colonel Cottin a remis deux médailles militaires et deux croix de guerre aux récipiendaires, quatre anciens combattants de l'AFN. Après les discours officiels, trois gerbes ont été déposées au monument aux morts. Le colonel a ouvert et fermé le ban, la

sonnerie aux morts et la Marseillaise ont été jouées. Deux enfants du village, scolarisés au collège Victor Hugo de Lugny, Mahély Quantin-Bouget et Louane Curtil, ont participé activement au déroulé de la cérémonie (présentation des décorations, lecture de messages et dépôt de gerbes)

Monsieur le maire de la commune a tenu à saluer la mémoire de Guy Putin, ancien combattant, qui avait souhaité que cette cérémonie de commémoration se déroule à Cruzille en 2025. Malheureusement ce dernier est décédé il y a quelques mois, le 17 septembre 2024.

Les personnes présentes ont été invitées à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

5 mai

Louis et Hélène LADAME ont fêté leurs 70 ans de mariage !

« Tu es sûre que ça fait soixante-dix ans ? » lance Louis Ladame, rieur, à son épouse. Une grande complicité règne dans la pièce. Hélène Ladame née Vernay ne se démonte pas et réplique sur le même ton « le 5 mai 1955, à La Chapelle sous Brancion »... ça ne te dit rien ? »

C'est peut-être ça, le secret : ne pas voir le temps passer. Et pourtant, en soixante-dix ans de vie commune, le couple a eu le temps de traverser toutes sortes d'aventures depuis qu'ils se sont rencontrés dans un bal à Nogent en 1954.

Soixante-dix ans de mariage, ce ne sont pas uniquement des moments partagés, mais aussi des additions : deux enfants, Régine et Jean, 2 petits-enfants, Yohan et David et 4 arrière-petits-enfants, Laura, Sophie, Jules et Charles. L'amour s'en retrouve multiplié.

C'est en présence de leur famille et des amis les plus proches que le couple a célébré leurs noces de platine.



RÉTROSPECTIVE 2025

8 mai

La cérémonie du 8 Mai 1945

Jeudi, en fin de matinée et sous un soleil printanier, s'est tenue la cérémonie marquant le 80e anniversaire de la commémoration du 8 mai 1945, sous la présidence de Gilles Charpy-Puget, maire de Cruzille.

Jeunes et moins jeunes se sont réunis afin de célébrer le 80e anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne ce même jour.

Tous se sont recueillis en hommage aux héros de la Seconde Guerre mondiale.

Discours officiel, dépôt de gerbes, minute de silence ont ponctué ce temps de recueillement.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie.



Mi-mai

Plantations de printemps au village

Profitant d'une météo exceptionnelle début mai, les membres de la commission cadre de vie et fleurissement, Danielle (Dany), Karine et Armelle, se sont réunies afin de garnir en fleurs les quatre coins du village, notamment les massifs aux entrées de la commune, les bacs situés à la salle communale, les vasques du lavoir et de la fontaine, l'«espace Liberté». Rosiers, gaillardes, lavandes « papillon », ibéris, phlox, lierres, géraniums et autres variétés de plantes vivaces ornent désormais massifs et bacs. La météo (soleil, pluie, soleil) fait le bonheur des bénévoles qui espèrent avoir redonné au village un aspect des plus accueillants. Un merci à Rodolphe qui aide à l'entretien. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre lors des prochaines journées de jardinage !



RÉTROSPECTIVE 2025

7 juin

La rue du Treuil en fête

Samedi à midi, à l'initiative de deux nouveaux habitants Thierry Vanhecke et Jean Yves Terrier, un repas champêtre à l'occasion de la Fête des voisins a été organisé pour tous les habitants de la rue du Treuil au hameau de Sagy, à Cruzille. Chacun ayant apporté un plat et des boissons, cette après-midi a été très conviviale, tout le monde a pu échanger et parfois faire plus ample connaissance, et la journée s'est terminée par une partie de pétanque. À l'unanimité, cette journée sera reconduite l'année prochaine.



7 juin

Retour sur le rallye des vins



Samedi 7 juin, les 188 équipages toutes catégories confondues, engagés sur le rallye des vins de Mâcon, ont pris le départ, pour une première étape sur les routes du Haut-Mâconnais avec un passage au centre du village .

Pour cette édition 2025, les bolides descendaient par la route de Grevilly, prenaient la départementale après avoir longé l'église puis traversaient la place Ponthus pour s'engager sur la route de Fragnes.

Le public était au rendez-vous, malgré la pluie qui s'était invitée dans la matinée, se pressant le long des barrières de

sécurité pour encourager et admirer la virtuosité des pilotes.

On comptait 2 équipages cruzillois parmi les concurrents, :

Louis BESSARD-CHAMBARD et Nicolas CHARPY-PUGET, sur Peugeot 206 S n°112 ont dû abandonner sur ennui mécanique.

Cédric GUILLOT et Thibault POTIER sur Citroën Saxo VTS n°114 sont 81ème au classement général.

Leurs passages ont été très applaudis.

La buvette, tenue par l'association «le réveil des combes», bien située près de l'église, a tourné elle aussi à plein régime.

RÉTROSPECTIVE 2025

14 juin

La rando des lavoirs

C'est en comité restreint que les membres et/ou amis de Cruzille patrimoine se sont retrouvés pour une balade des lavoirs ce samedi 14 juin 2025, avec en toile de fond des paysages vallonnés et verdoyants.

Le circuit proposé par François Dediéne a démarré à Prayes avec un lavoir à impluvium, s'est poursuivi à Culey par 2 visites : un joli petit lavoir accessible par un petit pont et son moulin à roue à eau puis celui du château.

Le petit groupe a visité Lys (lavoiret église) puis s'est dirigé à Chissey.

Chacun de ces petits édifices du début du 19e siècle, qui évoque un mode de vie encore si proche, regroupe lavoire, fontaine et abreuvoirs, parfois à auges multiples.

De retour à Prayes, le pique-nique sorti des sacs s'est fait à l'ombre des arbres du lavoir, à l'abri de la forte chaleur ambiante .



1^{er} juillet

Fête de fin d'année à la micro-crèche



La micro-crèche de Cruzille a fêté la fin d'année dans une ambiance joyeuse et festive, placée sous le signe des jeux d'eau. Cette fête a réuni enfants, familles et professionnelles de la petite enfance pour une fin d'après-midi conviviale au cours de laquelle les familles ont dit au revoir à Nadine en poste depuis 10 ans à la Cadole.

M. Christophe Ravot, Président de la Communauté de Communes du Mâconnais-Tournugeois, Patricia Clément, 1^{ère} vice-présidente, chargée de l'Enfance, de la Famille et de l'Action sociale, accompagnés d'Armelle Chapuis adjointe à la mairie chargée de la commission « action sociale », étaient présents pour saluer l'engagement des équipes et partager ce moment fort avec les familles.

RÉTROSPECTIVE 2025

12 juillet

Repas du village



Le repas du village n'a pas failli à sa réputation. Véritable moment de partage, nombreux sont les habitants qui ont répondu présents pour passer un agréable samedi 12 juillet 2025.

Sous un beau soleil, ce sont les bras chargés de victuailles et de bonnes bouteilles, les paniers pleins de mets amoureusement préparés, que les habitants se sont retrouvés pour le désormais traditionnel repas annuel de la commune, qui a pris cette année une saveur particulière puisqu'il a eu lieu à l'ombre des

halles nouvellement acquises par la commune!

Le maire Gilles Charpy-Puget a profité de l'événement pour remercier chaleureusement Gérard Chambard et pour souhaiter à l'ensemble des personnes présentes une excellente journée et un bon appétit.

Après l'apéritif offert par la commune, la classe en 5 a été mise à l'honneur et les conscrits du jour se sont vu remettre une cocarde pour marquer l'événement. Ensuite les convives ont pu déguster les spécialités que chacun avait amenées.

Ce moment a été l'occasion idéale pour, avant les vacances, partager de beaux instants.

En somme, ce fut une journée bien remplie et très festive.

Un énorme merci aux organisateurs et participants de cette belle manifestation, à l'an prochain !



RÉTROSPECTIVE 2025

2 août

Soirée pizza



Samedi soir, une soirée pizza a rassemblé des habitants de la rue du Treuil au hameau de Sagy pour la deuxième année, en profitant du four à pain communal.

Plus d'une trentaine de pizzas ont été préparées par Thierry Vanhecke, habitant du quartier, un ancien pizzaiolo qui n'a pas perdu la main, épaulé par Jean-Yves Terrier. Chaque convive pouvait même choisir sa pizza et la soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance malgré une météo incertaine.

9 septembre

Les voisins de la montée des Collots autour d'un bon repas

Par ce beau samedi de septembre, et après la rentrée effectuée, il était encore temps de se rassembler pour faire connaissance autour de quelques plats préparés par les familles et accompagnés des vins de la commune et des environs.



RÉTROSPECTIVE 2025

Fin septembre

Travaux à Cruzille



L'entreprise SOBECA a procédé à des travaux concernant la rénovation du réseau d'eau potable pour le compte du Syndicat Mixte des Eaux du Haut Mâconnais tout le long de la rue du silence .

Dès l'ouverture du chantier et pendant toute la durée des travaux, la rue du silence a été barrée et la circulation interdite dans les deux sens, le stationnement a été interdit au droit du chantier.

L'entreprise a assuré la signalisation de son intervention et rétabli, dans leur état initial, la chaussée, l'accotement ou le trottoir.

9 octobre

Repas du CCAS de Cruzille à l'auberge de Saint-Oyen

Une trentaine de nos aînés ont répondu présents à l'invitation qui était adressée aux personnes de 70 ans et plus, par la commune de Cruzille.

L'occasion pour ces « têtes blanches » de passer une agréable journée autour d'une bonne table à l'auberge de Saint-Oyen de Montbellet.

Dans une ambiance conviviale, en présence du Maire et des membres actifs du Centre Communal d'Action Sociale, le repas, rythmé par des échanges et des discussions animées, a été apprécié de tous. Le menu gourmand, arrosé de bons vins, proposé par le restaurant a ravi les papilles des convives présents.



Les anciens n'ayant pas retenu l'option du repas, pourront bénéficier soit d'un panier garni soit d'un bon d'achat pour un livre.



RÉTROSPECTIVE 2025

1^{er} novembre

De gentils monstres braquent le village



Cruzille a organisé sa traditionnelle Halloween party vendredi dernier.

Les enfants et les parents étaient invités à se retrouver à partir de 17h30 à la salle des fêtes du village avec leur plus joli déguisement.

Après avoir peaufiné les costumes et les maquillages, les enfants déguisés ont hanté le village et frappé aux portes des maisons.

Le rituel du "des bonbons ou un sort" a été respecté avec enthousiasme. Les jeunes monstres ont ainsi réalisé une récolte exceptionnelle de friandises.

Tout le monde a joué le jeu, ce qui a fait de cette soirée d'Halloween un événement mémorable pour les enfants.

11 novembre

Commémoration

Mardi 11 novembre 2025, la commune de Cruzille a invité la population à s'associer aux manifestations commémoratives de l'Armistice de la guerre de 1914-1918.

Il y a 107 ans, le 11 novembre 1918, le Maréchal Foch et les représentants de l'armée allemande signaient l'armistice de la première guerre mondiale dans un wagon situé en forêt de Compiègne. Comme chaque 11 novembre, la France se souvient de ce moment historique.



À Cruzille, la cérémonie pour commémorer cet armistice qui a marqué la fin des combats de la première Guerre mondiale, la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne a eu lieu au monument aux morts.

Déroulement de la matinée :

- 11h30 : cérémonie au monument aux morts (près de l'église)
- 11h40 : dépôt de la gerbe par les enfants du village, Jade et Léna
- 11h45 : lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des Anciens Combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre Mme VAUTRIN par le Maire monsieur Gilles CHARPY-PUGET.
- 11h50 : appel des morts par monsieur Christophe POINT
- 11h55 : minute de silence
- 12h00 : apéritif offert par la municipalité de Cruzille à la salle communale

Journal de bord: Idée deux FOUS

Jimmy GUIOT au paddle et Bastien MOREL au kayak

« On arrive où si on descend la Saône ? » - 8 au 19 septembre 2025

Le projet : Ces deux fous de Cruzille veulent descendre la Saône sur leurs embarcations pour répondre à leur question.

Ils iront donc sur l'eau, à Fleurville : la Saône d'abord, puis le Rhône à partir de la Confluence à Lyon et le Rhône encore longtemps, jusqu'au Petit Rhône et puis enfin la Méditerranée et peut être même la Grande Motte! Chaque étape journalière finira par un bivouac proche du lieu de débarquement. Un beau défi à relever !



8/09/2025

Fleurville (71) - Mogneneins (01)

(38 kms en 9h24)

Départ avant 7h sous une petite pluie. Kayak et paddle chargés à 30kg environ. Bivouac à Mogneneins rive Gauche.

9/09

Mogneneins (01) - Trévoux (01)

(34,5 kms en 8h15)

Réveil vers 6h30, petit déj, rangement et

chargement des embarcations.

Bivouac au Camping de Parcieux Rive Gauche.

10/09

Trévoux (01) - Grigny (69)

(41,5 kms en 9h10)

Traversée de Lyon, passage à la confluence.

Pause repas vers midi.

Arrêt le soir Rive Droite au Camping de Grigny où on a pu prendre une douche.



11/09

Grigny (69) - Sablons (38)

(46,20 kms en 8h45)

Passage aux abords de Vienne (38)

Bivouac Rive Gauche.



12/09

Barrage de Gervans (26) - Portes de Valence (26)

(42,16 kms en 8h38)

Nuit au Yacht-Club de Valence Rive Gauche.

13/09

Pause d'une journée pluvieuse à La Voulte (07) : choix judicieux !

Rencontre chaleureuse avec la famille de Jimmy.

Journal de bord: Idée deux FOUS

14/09

Cruas (Montélimar) (26)-Pont-Saint-Espirit (07)

(47,33 kms en 9h)

Un sacré point de vue sur Pont-St-Espirit, coucher de soleil magnifique.

15/09

Pont-St Esprit (07)-Avignon (84)

(50,77 kms en 10h25)

Lever de soleil encore magnifique, comme souvent.

Navigation sur Bras du Rhône. Bivouac Camping Bagatelle d'Avignon.



16/09

Avignon (84) - Arles-St Gilles-du-Gard (30)

(45,70 kms en 9h17)

Petit Rhône : une faune et une flore toujours différentes avec pour point commun, de nous couper le souffle.

17/09

Arles-St Gilles-du-Gard (30) - Saintes Maries-de-la Mer (13)

(55,20 kms en 11h)

Une très longue partie dépourvue de toute trace de civilisation nous conduit vers la mer : vagues d'environ 70cm de hauteur aux Saintes, très impressionnantes vues de nos petite embarcations.

Mais on s'est débrouillés !



18/09

Saintes Maries-de-la Mer (13) - La Grande-Motte (34)

(32,44 kms en 7h)

Après une bonne nuit, une mer calme, Ouf ! Mais les émotions ne sont pas terminées : le destin (heureusement) nous a mis sur le chemin de Colette, petite dame de 80 ans, qui avait été emportée par le courant et qui dérivait depuis 2h et a été sauvée par notre arrivée. De grands moments !

19/09

La Grande-Motte (34)-Cruzille (71)

(387 kms de route en un peu plus de 4h)

L'aventure est terminée, retour en camionnette à Cruzille grâce à Mélanie venue nous récupérer à la Grande-Motte.

Journal de bord: Idée deux FOUS

Le bilan

Notre périple de 11 jours nous a permis de naviguer 475,468 kms parcourus en 100h 55min 47s exactement ! On a du mal à y croire. Notre vitesse moyenne était de 4 km/h environ les premiers jours, et puis progressivement nous avons navigué à 5 km/h.

Même si chaque jour s'organisait dans la routine avec un réveil matinal (vers 6h30) suivi du petit déjeuner et d'une petite toilette, du rangement du bivouac, du chargement du matériel sur nos embarcations respectives, c'était chaque fois une expérience différente qui allait s'offrir à nous. La pause repas à midi était toujours la bienvenue, et en fin de journée, si ce n'était pas toujours facile de trouver le lieu du campement, on avait plaisir à le découvrir.

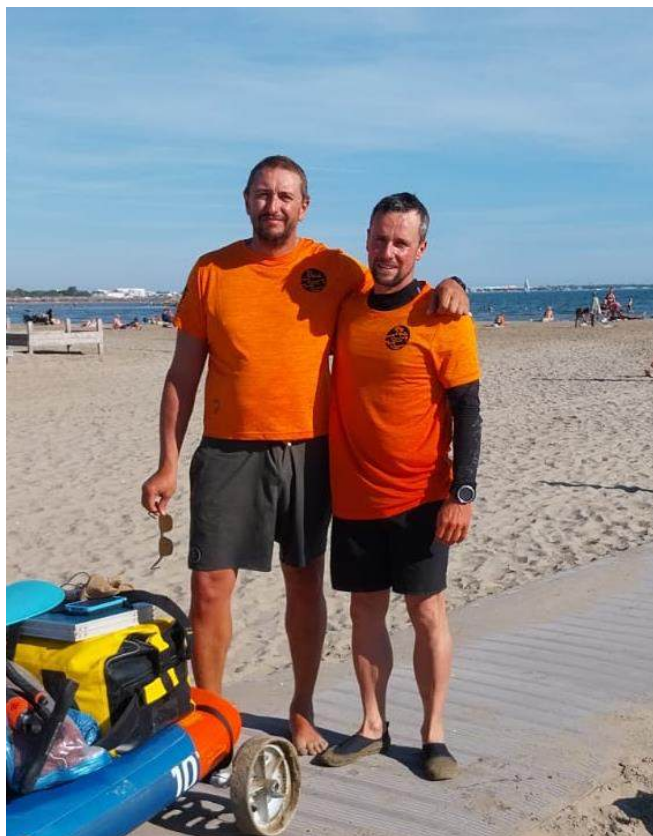
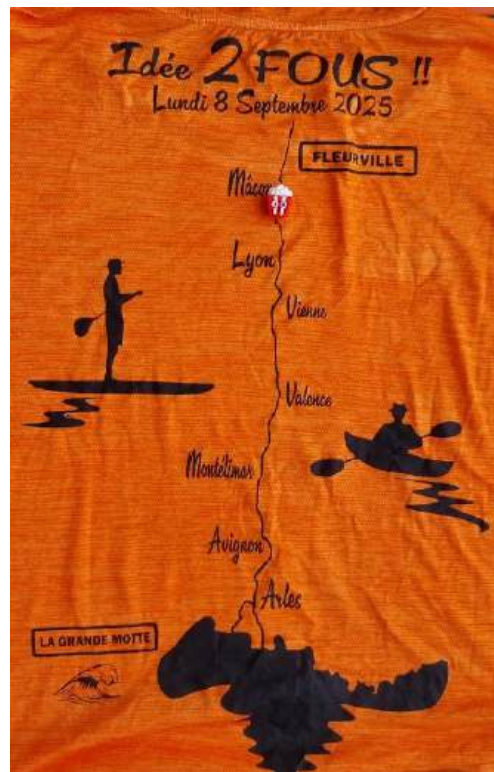
Sur les onze étapes de notre périple, nous avons dormi 4 nuits en campings où nous pouvions retrouver un peu de confort : douche, restaurant, machine à laver, électricité...

Chaque étape nous a offert des paysages, des rencontres, une faune et une flore différentes avec pour point commun, de nous couper le souffle à chaque découverte.

Les levers et couchers de soleil nous proposaient un spectacle toujours différent et toujours magnifique (*même quand il pleuvait!*).

Pour résumer, nous avons vécu une expérience merveilleuse, pleine de découvertes, de rencontres, portée par une amitié sans faille.

À bientôt peut-être, pour une idée de fou n°2, qui sait ?



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité. Les pages qui suivent relèvent de la libre expression et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Cependant, les rédacteurs de ce bulletin veillent au respect des règles légales et éthiques. Leur décision de supprimer tout ou partie d'un message ne peut être contestée. Sont notamment exclus de ces pages les propos tombant sous le coup de la loi, les tonalités agressives ou violentes et les insultes.

Gymnastique volontaire de Cruzille

À la rentrée de septembre 2025, nous avons mis en place un 2^{ème} cours de gymnastique :

- le 1^{er} cours le jeudi de 9H15 à 10h15
- le 2^{ème} cours le lundi de 17H à 18H.

Il est toujours possible de s'inscrire :

- Pour un cours, au tarif de 100 € l'année.
- Pour 2 cours au tarif de 190 €.

Ces cours sont toujours dispensés à notre grande satisfaction par Cécile Cuénot.

Afin de maintenir des tarifs raisonnables, les membres de l'association participent aux manifestations du village. En décembre, nous avons participé au marché de Noël.

[Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.](#)

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre :

- Colette au 06 73 18 03 71
- Marine au 06 22 33 14 36



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cruzille Patrimoine

Dis, c'est quoi Cruzille Patrimoine en 2025 ?

C'est une association patrimoniale créée en 2003 sous la présidence de François Dediene. Elle a pour but la mise en valeur du patrimoine historique, paysager et populaire de la commune.

Et qu'est-ce qu'elle a fait ?

Elle a d'abord organisé des restaurations de bâtiments.

- 2003 à l'église de Cruzille : fresques du chœur- du Chemin de croix par Françoise Lagénie (partenariat commune – association – donateurs)
- 2008-2014 Restauration de la guinguette de Sagy chantiers «rempart» et coopératifs (*Photo 1*)
- 2017 Restauration du four à pain (chantier coopératif)
- 2019 Puits du lavoir Ponthus (chantier collaboratif)
- 2021 Abords du four à pain, dalle (chantier collaboratif)



Elle a organisé des randonnées découverte, animation, des conférences, des expos.

- Randonnée des cadoles
- Conférence «Passé géologique et archéologique de Cruzille» par Jean Duriaud et Mathieu Ruet 2006
- Conférence « Rire et moines de Cluny » Robert de Backer 2011
- Rando des lavoirs (Prayes Chissey) 2011 et 2025
- Conférence « Organisation des maquis Brancion Cruzille » par Séraphin Efferelli 2013
- Lecture de paysage avec Cédric Crémona
- Chasse aux Merveilles: découverte du Patrimoine arboricole de Cruzille 2015
- Théâtre au Club «HH» de J C Grumberg, partenariat commune - Cruzille Patrimoine 2015
- Conférence et tour des cadoles avec Georges Bellicot
- Conférence sur les fossiles en 2015 par Emmanuel Fara
- Observations des oiseaux avec la Ligue de Protection des Oiseaux en 2016 (*photo 2*) et 2020
- Journée des arbres 2021 (*photo 3 à Fagnes*)
- Balades nocturnes (*photo 4*)



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cruzille Patrimoine

Elle a planté le verger conservatoire.

- 2009 Plantations
- 2010 Au verger, greffages de variétés anciennes ou locales
- 2013 premières récoltes de pommes
- depuis 2021 jus de pommes



Elle a organisé les marchés aux puces de Cruzille.

2005 à 2017 : organisation des marchés aux puces sur la place de Cruzille



Elle a organisé des fournées au four à pain communal.

pain traditionnel, p'tite fournée de flammekueche



Certains de ses membres ont participé ou participent encore au bulletin municipal.

Waouh, tout ça !

Et oui, tout ça pour dire que le patrimoine ce n'est pas que la question des vieux, il y a plein de choses à faire encore, on en est sûr et on espère que certains d'entre vous vont avoir envie de nous rejoindre et de nous apporter des idées nouvelles.

On peut compter sur vous ?

Cruzille Patrimoine profite bien sûr de ce bulletin pour remercier la commune pour ses aides multiples et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont participé à ses actions.

Claire CORNILLON, Présidente

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Amicale laïque

Cette année l'Amicale laïque a organisé une unique mais conviviale manifestation.

Des sorcières, des fantômes...petits et grands ont arpenté les rues de Cruzille dans une ambiance chaleureuse et festive, montrant combien ce rendez-vous reste apprécié. Comme tous les ans les enfants repartent avec des pleins chaudrons de bonbons, souvenir gourmand d'un moment partagé.

Malheureusement nous n'avons proposé aucune autre manifestation. Malgré quelques idées apportées par la petite équipe nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour pouvoir continuer à proposer des animations.

L'Amicale Laïque adresse à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2026 vous apporte santé joie et de bons moments partagés !



Le Réveil des Combes



La société de chasse "Le réveil des combes" compte parmi elle 34 chasseurs.

La population de petits gibiers reste très difficile à gérer malgré une régulation perpétuelle des piègeurs de la société.

La population de chevreuils reste stable, le plan de chasse pour la saison 2024 – 2025 ayant été respecté.

Pour le sanglier, la saison de chasse passée fût très maigre en prélèvement. Peu d'animaux présents sur notre territoire lors des journées de battue mais aussi quelques maladresses pour certains de nos tireurs.

Le réveil des combes remercie par ailleurs tous les propriétaires terriens de nous laisser pratiquer notre passion.

Le 14 Juin 2025, nous avons organisé notre repas d'été au centre du village, un bon moment de convivialité partagé avec les habitants de Cruzille, événement qui sera reconduit l'année prochaine.

Nous remercions également la municipalité de nous avoir fait confiance pour la gestion de la buvette lors du rallye des vins.

Le président, Raymond COLIN

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Chasseurs de Cruzille

L'association des chasseurs de Cruzille et la société de chasse de Grevilly adressent à tous leurs meilleurs vœux pour 2026.

Cette année a été riche d'événements dont certains plus particulièrement consacrés à des moments de convivialité ouverts aux non chasseurs. C'est ainsi que nous avons organisé le dimanche 10 août un méchoui à l'ombre des arbres bordant notre cabane de chasse et participé au marché de Noël du 19 décembre.

Nous avons poursuivi notre pratique d'enrichissement du territoire par la mise en place de cultures spécifiques: jachères fleuries, maïs, parcelles en bio ou non, ... qui permettent le retour - entre autres espèces - de populations de faisans sauvages. Il est ainsi par exemple courant de voir autour des serres du maraîcher à Sagy une compagnie d'une dizaine de faisans que nous nous efforçons de réimplanter avec un prélèvement nul.

Nous rappelons à cette occasion - même si la cohabitation avec les autres usagers de la commune se passe très bien - que la divagation des animaux est interdite. Les chiens et chats qui ne sont pas aux ordres de leur propriétaire doivent être tenus en laisse.

Nous rappelons ensuite que l'usage des chemins de desserte - donc privés - est réservé aux ayants droit et qu'ils ne sont en aucun cas des chemins de randonnée ouverts à tous. Seuls le sont les chemins et voies communales.

Nous rappelons enfin que les battues au gros gibier - en particulier aux sangliers - ne sont habituellement organisées que les après-midis des jours non travaillés. Les zones de chasse sont alors indiquées par des panneaux qui n'interdisent pas les passages mais nécessitent de la vigilance. Tandis que vous ne croiserez en semaine que quelques chasseurs de petits gibiers les lundi et mardi.

Notre association - toujours en accord avec celle de Grevilly - a avancé dans sa recherche d'une entente avec ses voisins. C'est ainsi que la saison en cours a permis d'organiser toutes les battues au gros gibier (sanglier et chevreuil) avec la société de chasse de Lugny. Cette gestion coordonnée de la faune sauvage sur une même unité cynégétique conduit à réduire de moitié le nombre de battues un jour donné avec un résultat très satisfaisant y compris pour tous les autres usagers du territoire. Ce rapprochement nous a permis de prélever une quinzaine de sangliers - dont un mâle de 121 kg prélevé « en Moine » - et une dizaine de chevreuils en respect des plans de chasse imposés par la préfecture.

Nous souhaitons vivement que les années à venir voient aboutir les pourparlers engagés avec nos amis du Réveil des Combes sur la possibilité de se rassembler à nouveau en une seule et unique association de chasse communale. Effectivement cela fait plus de vingt ans que cette décision de



séparer le territoire avait été prise. Du temps s'est écoulé depuis. Beaucoup de temps. Certains chasseurs ne sont plus là ou ont raccroché leur fusil. Les nouveaux habitants chasseurs aimeraient clore ces différends.

Bonne année à toutes et à tous,

L'association des chasseurs de Cruzille
et son président, Patrice Guillot

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Auto Cruzille Terre

Le club d'auto-cross de Cruzille A.C.T est de retour après une année de pause.

Le bureau directeur s'est réuni pour préparer la future assemblée générale qui aura lieu courant janvier et intronisera les nouveaux président, secrétaire et trésorier .

Les ambitions du club sont de faire fonctionner plusieurs disciplines auto (kart, buggy, quad et 2 CV cross), de faire homologuer le terrain pour de futures compétitions voire d'organiser une course de tracteurs-tondeuses ou d'autres manifestations (brocantes, etc.)

Nous vous attendons nombreux lors de nos manifestations .

Nous avons un site sur Facebook : auto cruzille terre 2023

Charles GROS



ASSOCIATION	CONTACT	Tél	Email
AMICALE LAÏQUE	MOINE Stéphanie	06 82 90 51 32	stephanedurand@orange.fr
AUTO CRUZILLE TERRE	POURMONET Yvon	06 87 12 88 99	yvon.pourmonet@wanadoo.fr
CHASSEURS DE CRUZILLE	GUILLOT Patrice	06 25 63 80 04	kpacefa.guillot@wanadoo.fr
CRUZILLE PATRIMOINE	CORNILLON Claire	06 26 58 76 00	claire.cornillon@wanadoo.fr
C'SA	GUILLEMAUD Clément	06 31 59 63 80	clementguillemaud@orange.fr
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	MOINE Colette	06 73 18 03 71	bernard.moine49@orange.fr
JT SPORT	GUILLEMAUD Thibaut	06 76 89 20 64	thibaut.guillemaud@gmail.com
LE REVEIL DES COMBES	COLIN Raymond	06 73 18 82 23	raymond.colin3@wanadoo.fr

LE DOSSIER

Cruzille après la guerre

Les conséquences, les changements

1946, ...début des 30 glorieuses



8 Mai 1945 : La guerre est enfin terminée (*même si ce n'est pas vrai pour tout le monde*).

C'était il y a plus de 80 ans. Évidemment qu'un village ayant vécu les 5 années de guerre comme Cruzille les avait vécues, ne sort pas indemne. Les pertes humaines avaient été peu nombreuses certes mais traumatisantes.

Le maquis de Cruzille, la perte de son Maire emporté par la Gestapo, puis le tribunal de la Résistance organisé au château de Cruzille avaient marqué les esprits. La justice avait condamné et puni certains qui avaient trahi, mais le village restait meurtri.

La paix, de nouveau là, allait-elle permettre à la vie de reprendre normalement ?



Un village sans son maire, une famille sans son père



Les conséquences de la funeste journée du 23 janvier 1944

Ce triste événement a été raconté en détail dans le bulletin municipal de 2024. Ce dimanche 23 Janvier 1944, les Allemands avaient fait irruption dans le village et s'étaient emparés du maire Edgard Ponthus, puis ils l'avaient emmené. Il ne reviendra pas, quand il quitte Cruzille, ce jour-là, il dit Adieu à sa femme et à ses deux filles Édith et Colette. Il sait qu'il ne les reverra pas. Il passera par Montluc à Lyon, par Compiègne, puis sera emporté dans les trains de la Mort vers l'Allemagne.

C'est étrange, le préfet d'alors, un certain Thoumas*, nommé par Vichy donc, avait nommé pour remplacer le maire emporté, le dénommé Léon Poncet, conseiller municipal, habitant de Cruzille. Y-a-t'il eu une erreur de transcription ? Toujours est-il que la date retrouvée dans les délibérations du conseil municipal, faisant état de cette nomination de Léon Poncet est antérieure à l'arrestation d'Edgard Ponthus ! C'est troublant, mais la période était particulièrement agitée...

Voici ce texte :

Arrêté

*« Le Préfet de Saône-et-Loire, Chevalier de la Légion d'honneur
Vu l'article 5 de la loi de 16 Novembre 1940 relative au pouvoir de substitution
de l'autorité supérieure aux délégations spéciales à l'Administration Cantonale
et aux secrétaires de mairie, modifié par les lois des 13 Novembre 1941 et 4
octobre 1943*

Vu la loi du 16 juillet 1942 complétant le paragraphe...

*1er(?) de l'article 7 de la loi du 16 Novembre 1940 portant réorganisation
des corps municipaux et le décret de même date.*

*Considérant que Mr Ponthus Maire de la commune de Cruzille se trouve
temporairement dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions et que la Commune
de Cruzille est dépourvue d'adjoint depuis le 11 octobre 1943.*

Arrête

*Art 1^{er} -Mr Poncet Léon, conseiller municipal est délégué à titre temporaire dans
les fonctions de Maire de la Commune de Cruzille.*

*Art 2- Il sera mis fin à cette délégation le jour où Mr Ponthus pourra reprendre
ses fonctions.*

*Art 3- Mr le secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du
présent arrêté qui sera publié à la porte de la Mairie dans les 48 heures de la
notification. Cet affichage sera constaté par un certificat de maire et maintenu
pendant 10 jours. Cet arrêté sera en même temps inscrit sur le registre des
délibérations et mention sera portée sur ce registre de l'affichage auquel il a été
procédé.*

Mâcon le 28 décembre 1943

Le Préfet Thoumas »



Léon Poncet habitait Collonges, il n'entretenait pas de relations avec le milieu maquisard, semble-t-il ? Né en 1897, cultivateur, il était marié avec Marguerite Thurisset depuis 1921.

Toujours est-il qu'il ne prendra jamais la fonction de Maire. Lors des conseils municipaux c'est Henri Bajard, l'adjoint de Ponthus, qui fera fonction de maire et inscrira à chaque conseil l'absence du maire en titre.

Léon Poncet était en général marqué présent aux conseils mais à partir de 1945, il n'est plus mentionné.

De nombreux conseils vont se tenir, Ponthus est noté toujours en tant que « Maire, absent », ou « absent excusé » voire, « absent déporté ». Le 15 Mai 1945, le Conseil Municipal procède à une nouvelle élection et Ponthus est reconduit comme Maire.

Suivront encore une bonne douzaine de Conseils, jusqu'en juillet 1946, où le nom de Ponthus sera toujours porté et annoté « absent en déportation », Henri Bajard faisant fonction de Maire.

Le changement intervient lors du Conseil du 4 Août 1946, où Ponthus est déclaré « absent décédé ».

L'annonce du décès en déportation d'Edgard Ponthus est hélas arrivée. La guerre est finie depuis plus d'un an !

Le 4 Août 1946, le conseil Municipal se réunit et désigne Henri Bajard comme Maire et Raymond Chambard comme Adjoint.

Les 19 et 25 Octobre 1947 les élections municipales vont avoir lieu normalement et désigneront un nouveau Conseil Municipal.

Ce conseil reconduira alors Henri Bajard dans ses fonctions de Maire, Raymond Chambard dans celles de 1^{er} adjoint, et nommera Pierre Champliaud comme 2^{ème} adjoint.

Les autres Conseillers municipaux sont alors : Marcel Faucillon, Emile Guillemaud, François Guilloux, François Nicolas, Pierre Charpy, Louis Alabeatrix, Auguste Guillemaud et André Martin.

Qu'advient-il de la famille Ponthus ?



Évidemment la famille Ponthus est dévastée quand enfin elle reçoit l'annonce officielle du décès d'Edgard, (*en été 1946, donc !*).

Elles ne sont plus que 3 femmes, Joséphine, veuve d'Edgard et leurs deux filles, Edith et Colette, auxquelles on peut rajouter la grand -mère Anne Ponthus, veuve elle aussi.

Elles doivent s'organiser pour pouvoir vivre déceimment.

Édith s'est mariée le 19 avril 1947 avec René Mottard, lui-même rescapé des camps. Ils auront un fils Patrick Mottard, né le 9 novembre 1951 à Mâcon.

Colette, la 2^{ème} fille d'Edgard et Joséphine, se mariera un peu plus tard et aura une petite Christine, en 1952.

Joséphine Ponthus (*née Jacquet en 1899 à Cruzille*) leur maman, mourra en 1988 à Cannes, elle avait 89 ans.

La grand-mère Anne Ponthus (*née Brivet en 1879*), mère d'Egard, décédera en 1949.

Voici un extrait d'un texte témoignage qu'Édith nous avait fait parvenir en 2007 :



Edith Ponthus gardant la petite Danielle Guillemaud future épouse Baudras



«...Une fois la guerre terminée, ne sachant rien du sort des déportés, tous les jours nous espérions le voir arriver.

Mais notre espoir fut déçu, et lorsque des camarades qui étaient avec lui (un de Tournus, un de Chagny et un du Jura) nous eurent dit l'avoir vu mourir et balancé (c'est le mot) sur le ballast, nous sûmes qu'il n'y avait plus d'espoir. Pourtant il était jeune (quarante-cinq ans).

Nous restions un clan de femmes : maman, ma grand-mère, ma sœur qui avait seize ans et moi qui en avais dix-neuf. Ce fut très dur.

Maman a continué à faire marcher l'épicerie à Sagy avec ma grand-mère et ma sœur. Quant à moi, je suis partie travailler à la Préfecture de Mâcon le 1er août 1945. J'étais dans une pension de famille et j'y suis restée jusqu'à l'arrivée de maman et de Colette à Mâcon.

À l'épicerie, il y avait peu de marchandises puisqu'on ne trouvait pas de ravitaillement et que les cartes d'alimentation ont perduré longtemps après la fin de la guerre.

Les Allemands ayant tout pris, il n'y avait plus de stocks nulle part. Et ça a été assez long avant que tout revienne. Pour les habits, c'était la même chose. Je me souviens, pour le deuil de papa, il fallait être en noir, et à cette époque personne ne portait de noir, sauf pour un deuil. Donc ce fut compliqué et il a fallu teindre et trouver quelques morceaux de tissu au marché noir.

On a peine à le croire à notre époque, où tous les magasins regorgent de marchandises.

Après, maman a dû changer de vie, car c'était impossible de vivre avec le magasin. Ma grand-mère l'a gardé jusqu'à son décès. Maman est allée travailler à Mâcon dans un magasin de sport, rue Sigorgne, et nous avons l'appartement au-dessus. Colette est entrée comme vendeuse dans un magasin qui vendait de la vaisselle ; elle avait 17 ans... »

* « Louis Thoumas, dernier préfet vichyste de Saône-et-Loire (16 mai 1943 – 4 septembre 1944) » cf Roger Marchandea,



L'histoire du petit juif Léon

Une histoire qui fut presque ignorée.

C'est une histoire que certains ont peut-être déjà entendu évoquée, mais, pendant la guerre, les gens étaient restés très discrets et puis après certains en avaient parlé mais peu, et surtout ceux qui avaient côtoyé le petit Léon, avaient progressivement disparu...et puis l'histoire s'était comme évaporée.

En 1944, Léon fut caché à Cruzille, pendant un temps assez long, sous le nom de Béranger, chez de braves gens, les parents Thévenard, Joseph et Claudia, au péril de leurs vies. Ils étaient agriculteurs. Jehuda Leon Bach a donc bien existé et il a été hébergé par cette famille qui vivait alors au hameau de Collonges à Cruzille.

Les parents de Léon, Monsieur et Madame Bach, ont été, eux aussi, cachés à Cruzille, pendant la même période, à priori au café Chevenet et sans doute en d'autres lieux pour ne pas risquer d'être repérés. En raison des nombreuses rafles, la famille avait quitté Paris, où le père était orfèvre pour la maison Van Cleef.

Durant son séjour Léon devait se tenir prêt à se sauver dans les teppes à chaque événement anormal. Il gardait les chèvres, c'était sa couverture chez « les vieux Thévenard » (*expression utilisée à l'époque pour désigner le couple des grands-parents*).

Quant aux parents de Léon, il semble qu'ils coupaient des arbres pour trouver de quoi vivre.

Ce serait suite à une descente des Allemands à Cruzille par la Gestapo, que la famille Bach/Béranger aurait décidé de changer de cachette et serait partie pour Annecy où elle aurait été cachée chez un ami prêtre. Comment cette famille était-elle arrivée à Cruzille ? L'histoire ne le dit pas.

Et puis la guerre est passée ...



Joseph Thevenard
à côté de ses bœufs

Les parents THEVENARD sont morts peu de temps après la fin de la guerre et ont été enterrés à Cruzille :

- Claudia est morte la première en 1947 (*née Chevenet à Cruzille, le 31-05-1872 de Claude Chevenet et Françoise Payebien*). Elle avait 75 ans.

Mariée une première fois avec François Combier qui était mort alors qu'elle était enceinte d'Émile son premier enfant qui naîtra en 1901, elle s'est remariée ensuite avec Joseph Thévenard.

- Joseph Claude Thévenard (*né à Chevroux, dans l'Ain, le 17/03/1874 de Claude Thévenard et Marie Françoise Fontaine*) est décédé un an après son épouse.

Il avait 74 ans. Il avait eu lui aussi un fils Claude Joseph, né en 1901 à Replonges d'un premier mariage avec Marie Clémentine Mercier.

Claudia et Joseph s'étaient mariés le 9 novembre 1908, ils ont eu ensemble une fille Juliette en 1910.

Léon, après la guerre, est redevenu Jehuda. Il vivait alors dans un kiboutz à Ruhama près d'Ashkelon en Israël. Ils l'ont su bien sûr, à Cruzille, parce que le petit Léon, Jehuda Leon Bach, de son vrai nom, envoyait des nouvelles. Écrivant un français parfait, il a, semble-t-il, tout le temps qu'il a vécu, correspondu avec ses bienfaiteurs, les grands parents Thévenard, puis avec certains de leurs descendants, dont notamment leur fille Juliette (épouse Chambard) mais tous restèrent pourtant très discrets sur cet acte de dévouement et de grand courage.



Jehuda a eu deux filles qui sont venues à Cruzille, des années plus tard. Juliette a conservé des courriers le confirmant. Il semble aussi que différents membres de la famille Thévenard se soient rendus en Israël pour visiter la famille Bach.



2^e et 3^e : couple Chambard
4^e et 5^e : couple Combier

C'est Maurice Potier, l'époux de Nicole Combier, elle-même fille d'Emile Combier-Thévenard qui a rapporté cette histoire au début des années 2000 *. La famille Thévenard (ni aucun de leurs descendants) n'ayant jamais, de son vivant, ni déposé de dossier ni fait de demande auprès des services en charge de recenser les actes de bravoure et récolter la mémoire, la qualité de Justes ne leur sera jamais reconnue.

Des courriers, plus récents, dans les années 2000 autour de ces échanges, attestaient de ces recherches par d'autres membres de la famille : auprès de l'Association

Cultuelle Israélite de Lyon et du Mémorial de la Shoah mais il était trop tard.

Parmi ces démarches multiples, en 2008, un retour du secrétariat du Kibutz Rouham a indiqué que Monsieur Yehouda Bach était décédé quelques années auparavant et avait été enterré au Kibboutz.

De sa famille il ne restait alors que sa fille Madame Margalit Bach-Choval vivant encore au Kibboutz.

De nombreuses lettres et cartes postales d'Israël, avaient été conservées par Juliette Chambard (décédée en 2002 à l'âge de 92 ans), sœur d'Emile Combier. Il semble aujourd'hui qu'il n'existe plus à Cruzille, de personnes qui auraient pu témoigner sur cette belle histoire, mais n'est-il pas important de continuer à la raconter ?

Extrait de courrier de 1991
envoyé d'Israël par Léon à Juliette :

*«À Juliette Chambard et à sa
famille
en souvenir de l'époque que nous
avons passée à Cruzille ; deux mois
belle au point de vue humaine.
Avec beaucoup d'affection.
Jehuda Leon Bach
et ses parents
Albert et Elisabeth Bach
qui vous doivent leur vie
et qui sont émus
de vous revoir chez nous.»*



Juliette Chambard (née Thévenard)
et son mari Raymond

* Cette histoire avait été évoquée très sommairement dans l'ouvrage «Cruzille, un village dans le maquis».



Reprendre une vie quotidienne plus sereine

Les rationnements, les restrictions puis la vie moderne

Par Patrick ALLIER

Pour bien comprendre la vie à Cruzille après la guerre de 1939-1945, **un retour en arrière** est nécessaire. La guerre et son cortège de souffrances ne se sont pas arrêtés d'un coup de baguette magique le 8 mai 1945, et la situation de pénurie a continué pendant plusieurs années.

Un petit rappel : Les pénuries pendant la guerre

Après un an de guerre, la production agricole française a diminué de plus d'un quart par rapport à l'année 1938 en raison de la pénurie généralisée et durable des moyens de production et de l'indisponibilité d'une bonne partie de la main-d'œuvre agricole : environ 200 000 hommes ont été blessés lors de la campagne de France, 55 000 tués et 700 000 ont été prisonniers.

Si les fermes continuent d'être gérées par les paysannes et des paysans non mobilisés, l'agriculture manque de bras, elle manque aussi de chevaux et de mulets (50 000 réquisitionnés par l'armée française au début de la guerre puis 750 000 pris par l'occupant ensuite). Enfin, elle est encore peu mécanisée. Avant la fin du conflit, c'est 10 à 15 % de notre faible production qui est prise par l'occupant.

En outre, l'économie française fonctionne au ralenti, coupée de ses partenaires commerciaux habituels par le blocus britannique puis par le ralliement progressif de l'empire colonial à la France libre. Cela réduit fortement (voire totalement) la disponibilité des moyens de production tels que les engrais minéraux (en provenance d'Afrique du Nord).

Il découle des prélèvements allemands et de la réduction de la production que les denrées alimentaires ne sont disponibles qu'à hauteur de 64 % de la normale (1938), avec une part non négligeable qui part vers les marchés clandestins. Dans cette France coupée en deux tant sur le plan géographique (zone occupée et zone dite libre) que sur le plan politique (une population collaboratrice et une population résistante), il faut essayer de vivre malgré les restrictions.

Le rationnement (tickets) imposé permet très difficilement de vivre et de travailler.

Pour les adultes, les rations sont de l'ordre de 1 000 calories à 1 500 calories quotidiennes, alors que les besoins d'un homme sont d'environ 2 200 calories. Souvent, les magasins ne disposent pas des quantités nécessaires pour délivrer ces rations. La population doit trouver d'autres moyens pour compléter : fréquentation de cantines, jardinage, achats à la ferme, réception de colis, marché noir... Dans les hôpitaux psychiatriques, c'est la famine : 45 000 internés meurent pendant l'Occupation !

Les filières clandestines, sur les voies fluviales, s'intensifient, en Saône-et-Loire, le port d'Ouroux est un maillon de ce réseau de trafic de produits essentiels (pétrole et produits de première nécessité) profitant aux petits et gros trafiquants pendant l'Occupation.

Cependant, dans les campagnes, bien-sûr, il est plus facile de se nourrir qu'en ville.



Le rationnement : une contrainte jusqu'en 1948

La guerre est finie mais les tickets de rationnement et les demandes en Préfecture restent obligatoires. Cela durera bien après la guerre jusqu'à la fin de l'année 1948, en voici quelques exemples :

- Le 28 août 1947, la mairie reçoit encore des tickets de rationnement pour le pain, le sucre, les matières grasses, la viande, le fromage, les pâtes et le lait.
- En mars 1948, à Cruzille le registre communal enregistre encore des demandes de coupons pour acheter des chaussures.
- En octobre 1948 la famille Syretti de Cruzille fait une demande de rations supplémentaires pour ses 8 enfants.

Le début des « Trente glorieuses »

Dans la première moitié des années 1950, l'économie française va mieux et les agriculteurs Cruzillois ont presque retrouvé les mêmes conditions de travail qu'en 1938 ; les paysans produisent à nouveau les mêmes quantités de blé, de sucre et de vin. Les Français retrouvent très lentement le chemin du bien-être, mais la partie n'est pas encore gagnée. Même si les paysans profitent de la vente de leurs productions à de bons prix jusqu'au début des années 1950, les problèmes structurels (remembrement) déjà remarqués avant la guerre n'en sont pas pour autant réglés.

La mécanisation se poursuit, mais l'exode rural n'en finit pas de vider les campagnes. Les villes attirent nombre de jeunes ruraux à la recherche d'un emploi dans le bâtiment, à un moment où les Français reconstruisent leurs maisons.

Seules les grandes plaines céréalières et les régions viticoles rentables peuvent relever rapidement le défi de la modernisation.

Sources

- Jean-Luc Leleu (8 avril 2024). *Les déplacements de population. Atlas de la France en guerre, 1939-1945*. Consulté le 31 octobre 2025 à l'adresse <https://doi.org/10.58079/w8xt>
- Arrêté du 13 octobre 1941, *Journal officiel de l'État français*, 13 octobre 1941, p. 4434.
- F. Grenard, *La France du marché noir*, op. cit., p. 111.
- D. Veillon, *Vivre et survivre*, op. cit., p. 173.
- M. Gervais, M. Jollivet et Y. Tavernier, *La fin de la France paysanne depuis 1914*, op. cit., p. 101 Archives Municipales de Cruzille



Des commerces qui s'organisent différemment

À Cruzille, immédiatement après-guerre, il existe un certain nombre de commerces de bouche, peu de personnes possèdent des voitures et donc les commerces au village sont importants.

L'épicerie de Sagy

Elle est toujours tenue par Madame Anne Ponthus (*née Brivet en 1879, veuve de Léon Ponthus depuis 1936*). Anne est très éprouvée par la disparition dramatique de son fils Edgard en 1945 (rappel : il est mort en déportation), elle décède en 1949.

La boulangerie de Sagy

Est celle d'André Guillemaud, marié avec Camille (*née Pacquelet*), il a comme employé Armand Bonnot (*époux de Lucienne, père de Christiane Baguet*) qui y travaille jusqu'en 1950.

André maintient son activité jusqu'en 1965, puis la boulangerie va être reprise par la famille Breton.

L'épicerie-mercerie de Collonges



Est celle d'Émile Guillemaud, également épicerie ambulante, elle achalande donc les villageois environnants. Émile est marié avec Yvonne (*née Couturier*) qui a déjà un fils de son premier mariage, Jacques Barbet (*né en 1933*) qui va aider au commerce jusqu'en 1953. Émile et Yvonne ont deux enfants Alain et Marie Claude qui vont donner la main également au commerce quand ils en auront l'âge. Émile poursuivra son activité jusqu'en 1972, année où son fils, Alain prendra la relève avec son épouse Yvette.

La boucherie-charcuterie

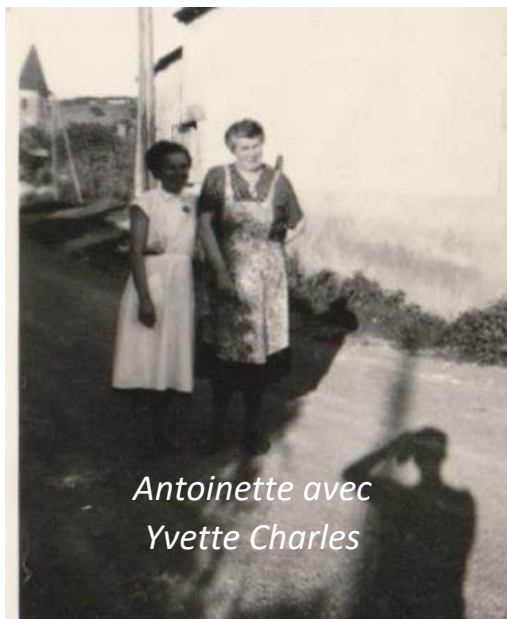
Au bourg de Cruzille, ancienne épicerie, elle est reprise en 1946 après la mort de l'épicière Madame Guignard, par le jeune couple Grandjean. La boutique est située sur la route principale à côté de l'atelier de menuiserie Chambard, non loin de la future salle «Le Club», ils la tiendront jusqu'en 1952. Elle sera reprise ensuite quelques années par Monsieur Dumonceau.



Un 1^{er} Mai devant la boucherie de Cruzille

Un nouveau café Chevenet après la guerre

D'après le témoignage de Monique Chevenet, petite fille d'Antoinette, fille d'Albert



*Antoinette avec
Yvette Charles*

À la fin de la guerre, Antoinette Chevenet perd son mari Joseph qui meurt en 1945, il avait 62 ans. Joseph Chevenet avait fait la guerre de 14-18, les tranchées et la vie terrible au front, il ne s'en était jamais remis !

Elle se retrouve donc seule avec ses 4 garçons : Albert seul majeur alors, Maurice, Alfred et Marcel. Albert veut s'installer en agriculture, Maurice est en mesure d'aider Antoinette dans son entreprise mais au quotidien les deux autres sont encore trop jeunes.

Il faut vivre pourtant ! Alors elle va décider d'abandonner le café face au château. Est-ce que ce bâtiment lui semblait trop petit pour étendre son activité ? Elle va donc le vendre mais conserver la salle de bal car les bals après la guerre sont très nombreux et très fréquentés. De plus, ainsi, dans ce bâtiment du bal, elle a deux chambres où elle peut loger des pensionnaires.

Pour élever la famille, il faut s'activer, entreprendre. Elle s'installe donc dans un nouveau bâtiment, au début de l'Allée des Tilleuls à droite (*même côté que le café des tilleuls*). Il y a de la place pour un petit coin épicerie primeurs et la cabine de téléphone public du bourg (*c'était le 1er à Cruzille*).

La salle du café est grande et elle peut y installer un billard qui aura un beau succès. Elle se fournit en alimentation auprès de l'entreprise Labruyère de Macon et de fournisseurs locaux. Même sa jeune sœur Madeleine vient souvent depuis Toury à vélo, pour lui prêter main forte.

D'autre part, elle a acquis un parquet de bal itinérant qui, dans la camionnette qu'elle a achetée, va sillonner toute la campagne environnante, de village en village, jusqu'en Bresse parfois ! Avec ses garçons et d'autres aides dont Mirza, ancien résistant, elle se débrouille pour le montage, l'organisation.

En 1946, Albert se marie avec Marcelle (née Siraud), et le couple s'installe à Cruzille, à Sagy-le-Haut. Albert a déjà repris le travail des vignes et des champs de son père avec lequel il avait beaucoup travaillé. Il continue cependant à donner des coups de main à Antoinette, sur toutes les activités exigeant beaucoup de main d'œuvre comme les bals.

Maurice a dû occuper des emplois salariés même s'il aidait beaucoup sa mère, il se préparait en même temps à son futur métier, comme par hasard le même que celui de sa mère, la tenue d'un café restaurant exercée par la suite avec sa femme Monique, à Montbellet puis à Fleurville.

Antoinette était énergique, courageuse et entreprenante, mais son rythme de vie était si intense ! Des ennuis de santé vont débiter pour elle dès le milieu des années cinquante. Elle décède en 1958. Elle avait 58 ans.

C'est son fils Alfred, jeune marié, et sa jeune épouse Yvette (née Syre) qui vont reprendre la suite dans le commerce d'Antoinette pendant quelques années. D'autre part c'est Maurice qui reprendra la suite de la gérance des bals itinérants.



Albert et Marcelle



Le café des Tilleuls

Le « **Café des tilleuls** » situé sur la place de la Mairie, était toujours tenu par Marie Chapuis qui y vivait avec sa fille Valentine, née en 1906. Marie avait eu 4 enfants, son mari Jean Louis, buraliste, était mort en 1912, juste après la naissance du petit dernier.

Au café des tilleuls, on peut boire et manger, on peut acheter son tabac, on peut même y trouver pension. Dès qu'elle avait été en âge, Valentine avait aidé sa mère à tenir le commerce.

Des banquets pouvaient être organisés sur la terrasse, début d'une longue tradition dont fit partie, semble-t-il, la Compagnie des Pompiers de Cruzille.



En 1969, Marie décède mais Valentine poursuit seule l'activité. On ne parle presque plus du café des tilleuls, on dit plutôt «**Chez la Valentine**».

C'est un personnage qui a marqué les esprits, très dynamique, elle ne plaignait pas sa peine.

Elle accueillera aussi, semble-t-il, quelques enfants de l'Assistance publique

(cf. témoignage d'Yvette Charles).

Elle continuera à tenir son commerce jusqu'à ce que la maladie l'en empêche en 1992. Valentine est décédée en 1996, elle avait 90 ans.



Valentine en concours de belote avec Mr Signoret

Anne Bonvilain raconte ses souvenirs



Mon mari Lucien
avant notre mariage

« Je suis venue habiter Cruzille en 1947, l'année de mon mariage.

À cette époque on n'avait pas les commodités d'aujourd'hui. Je crois qu'il n'y avait que deux personnes qui possédaient une voiture : le boulanger, Mr Guillemaud et son frère Émile Guillemaud qui était épicier à Collonges. Celui-ci faisait des tournées dans les villages alentour et sa femme tenait l'épicerie.

J'ai connu également Mme Ponthus qui tenait une épicerie à Sagy. Son magasin se trouvait dans la dernière maison à gauche de la rue qui monte à Cruzille. Mais elle était âgée et ne l'a pas tenu longtemps. C'était la mère de Mr Ponthus qui était maire et qui a été déporté et mort pendant la guerre.

Nous avons aussi un boucher qui habitait à gauche de la maison Chambard, en face de l'église.

Nous avons aussi une couturière, Mme Moindrot, qui habitait en face de Mme Bajard. Sa maison est devenue « des chambres d'hôtes ».

À côté, un coiffeur en retraite, Mr Jacob, coupait les cheveux des hommes et des enfants. Sa sœur, qui habitait un peu plus haut, coiffait les dames.

À cette époque, nous allions laver le linge au lavoir. Celui de Sagy existe toujours, ainsi que celui de Collonges qui est plus beau et plus grand. Ils avaient tous les deux chacun un cadran solaire sur leur fronton. À côté de celui de Sagy existe une fontaine couverte d'une grande dalle. Les gens du quartier allaient y puiser de l'eau qui était très fraîche.

À Sagy il y avait trois vieilles dames qui avaient des chèvres : Mme Baudet, Mme Barraud, Mme Charreau. Elles les menaient manger dans les Teppes. Elles mettaient encore des « capelines » (coiffes anciennes en tissu blanc à petits pois noirs) qui les abritaient du vent et du soleil. Elles s'asseyaient l'une à côté de l'autre et bavardaient tout en tricotant des chaussettes. Chaque semaine, l'été, j'allais leur acheter 6 fromages de chèvre qui étaient très bons.

J'ai connu aussi une vieille dame qui est décédée centenaire, Mme Létourneau. Mon mari me disait l'avoir vue autrefois, avec une petite hotte sur le dos, mener sa chèvre en champ. Elle remplissait sa hotte de petit bois pour allumer son feu. Et pour le jour de l'an, les enfants qui venaient lui souhaiter « la bonne année » avaient quelques noix ou une pomme.

Il n'y avait que deux familles qui avaient des vaches, Mr Guilloux et Mr Syre. Les voisins de Mr Syre y allaient acheter du lait, le soir, avec leur « chaudrette ».

Au début de notre mariage nous avons un cheval pour labourer les vignes. Puis quelques années plus tard nous avons acheté un tracteur, ainsi qu'une machine à sulfater, ce qui a bien soulagé mon mari. Au printemps, jusqu'à fin mai, on avait peur des gelées qui grillaient les vignes et la récolte. Puis l'été on craignait aussi les orages qui faisaient du mal.

Pour les vendanges, nous avons des vendangeurs. Certains venaient chaque année : quelques bressans, des anciens mineurs de Montceau-les Mines, des jeunes du nord de la France, un Belge, une Allemande qui venaient chaque année.

Maintenant les vendanges se font à la machine « en partie ».

Mais on garde de bons souvenirs de ce temps-là. »

Propos d'Anne Bonvilain (102 ans en 2025)
écrits à la demande de sa fille Renée Etiévant





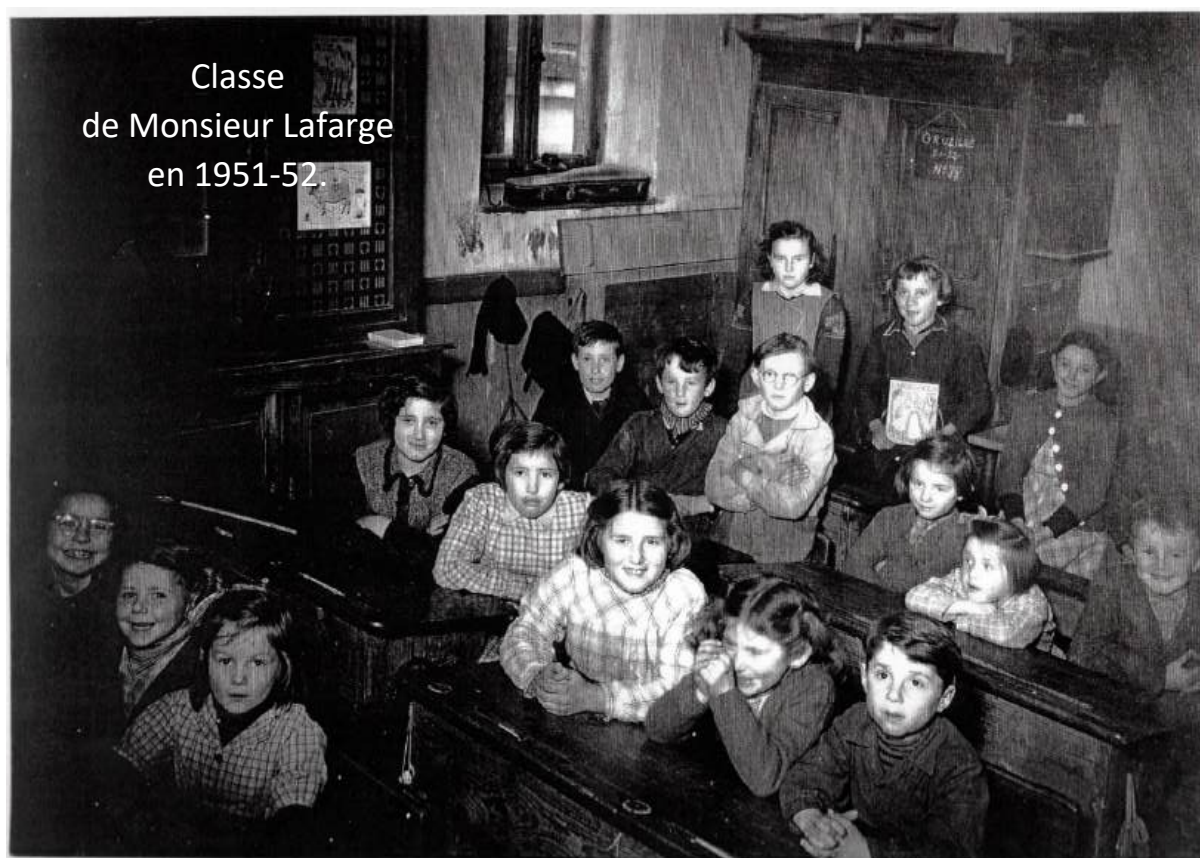
Et les enfants continuent d'aller à l'école

Avant la guerre, c'est Monsieur Joseph LAFARGE qui était le maître de l'école de Cruzille. Il y avait été nommé en 1925, mais mobilisé à la guerre de 1939 à 1943, il sera remplacé par Madame Jeanne Brun pendant 3 années scolaires.

Il semble qu'il n'y ait pas eu de photo des écoliers pendant cette triste période.

Joseph Lafarge revient donc en 1944 après sa démobilisation, il vit à Cruzille, avec sa famille, sa femme Marcelle, maîtresse de couture et leur fils Jean (*né en 1926*). Jean avait été scolarisé bien sûr dans l'unique classe du village, mais il était parti assez vite au Collège de Tournus puis au Lycée Lamartine de Mâcon.

Joseph Lafarge était donc revenu au village dans des moments difficiles, dont celui de l'arrestation d'Edgard Ponthus. Il poursuivra son travail jusqu'en 1952 où il prendra enfin sa retraite, bien méritée puisqu'il avait été mobilisé pendant les 2 guerres et souffrait toujours des séquelles de la première !



Classe
de Monsieur Lafarge
en 1951-52.

À cette époque les enfants commençaient à aller à l'école à 5 ans, les enfants nés pendant la guerre vont donc rejoindre les rangs au fur et à mesure qu'ils atteindront l'âge requis.

L'école est alors obligatoire jusqu'à 14 ans, c'est à cet âge que se passe le Certificat d'étude. Il y avait donc dans la même classe à Cruzille, comme dans beaucoup d'autres écoles de village, une classe unique, toutes sections confondues (*cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyen prolongé par le cours de fin d'étude*).

Et puis, élément non négligeable, les filles et les garçons étaient mélangés, alors que dans les villes il y avait des écoles de filles séparées des écoles de garçons.

On trouve dans les relevés des conseils municipaux juste après-guerre émis le désir de faire venir des instituteurs vivant en couple pour que l'épouse, par exemple, puisse prendre en charge de temps en temps les filles et leur donner quelques notions de couture (*ce qui sera fait notamment avec le couple Lafarge*).

Madame Irma Large Augoyat prendra la suite de Monsieur Lafarge en 1953-54.

Puis ce sera le tour de Jeanne Bigeard en 1954-55, elle laissera beaucoup de souvenirs dans la tête des enfants car elle va organiser, ou prendre part à l'organisation de toutes sortes d'activités dont au moins un voyage et des festivités, notamment pour le 1^{er} mai. Suivront dans les années suivantes de nombreux autres instituteurs ou institutrices.



Sortie scolaire en 1954 – 55 de la classe de Mme Bigeard

À partir de 1984 l'école sera dotée de deux classes , une classe maternelle venant s'adjoindre à la classe primaire. Par manque d'effectif, cette classe de maternelle fermera en 2004, vingt ans après donc puis, toujours pour les mêmes raisons, en 2007, c'est toute l'école, hélas, qui sera fermée définitivement.

Et si les jeunes voulaient faire des études ?

Jusqu'en 1959 l'école est obligatoire jusqu'à 14 ans, la majorité des enfants n'entament pas d'étude et vont entrer dans la vie active directement après l'école en travaillant avec leurs parents, ou placés chez un artisan, un commerçant. Ceux qui ont d'autres désirs doivent partir pour la ville, à Mâcon notamment.

La situation à Mâcon, après 1945, sur le plan des équipements scolaires, est préoccupante. Un véritable projet de modernisation est nécessaire. La Cité technique n'ouvrira ses portes qu'en 1958. Avant cette date, l'accueil pour les garçons est à l'ancien Lycée Lamartine, assurant les cours depuis la 6^{ème} jusqu'aux classes de Terminale, et pour les filles c'est au Lycée de Jeunes filles de la ville de Mâcon, futur Collège Pasteur ou au Collège Bréart. Michelle Guillemaud (fille du boulanger de Sagy), par exemple sera élève au Collège Bréart, collège de filles en 6^{ème}, vers 1950. Elle y sera interne bien sûr.





À partir de 1959, la scolarité devient obligatoire jusqu'à 16 ans, de plus en plus de jeunes vont donc partir poursuivre leurs études dans des établissements du secteur de Mâcon (dont aussi l'École Normale de Mâcon), de Tournus, de Cluny voire même de Chalon/Saône,... Certains iront vers des établissements techniques pour des études viticoles, par exemple à Davayé fondé en 1967, ou à Beaune...

Ajoutons que, les trajets scolaires en cars n'étant pas encore organisés par les services publics, certains jeunes faisaient le trajet en vélo du village jusqu'à Mâcon ou Tournus... On peut imaginer qu'ils pouvaient parfois être emmenés en voiture quand il y en avait une dans leur entourage, même si les automobiles étaient plutôt rares juste après-guerre. Quoi qu'il en soit, du fait de la distance, l'internat était obligatoire, à moins que les jeunes aient sur place de la famille pouvant les héberger.



L'ancien Lycée Lamartine



Les bâtiments du lycée originel existent toujours au centre de Mâcon, ils forment le pâté de maisons situé entre la grande Poste et les Halles. Construit entre 1675 et 1678, il fut d'abord un Collège de Jésuites puis de Dominicains, il devint École secondaire puis Collège communal sous Napoléon. Sous l'impulsion de Lamartine, il est érigé en Collège royal en 1841, puis Lycée national en 1848 et enfin Lycée Lamartine en 1869 jusqu'en 1959 où il sera transféré Avenue des Gaises. Ces bâtiments constituent aujourd'hui une annexe de l'Hôtel de ville de Mâcon.

L'ancien Lycée de jeunes filles de Mâcon

Sa construction remonte aux années 1890-1891. Les bâtiments anciens, situés dans le quartier de l'Héritan ont été préservés, dont notamment une magnifique cour carrée. La partie la plus récente du collège date de 1958, année où le lycée a été agrandi pour assurer la scolarisation d'un nombre croissant de jeunes filles. le Collège Pasteur a été officiellement créé en septembre 1968.

Le Collège Bréart de Mâcon

En 1875 Les frères Oblats de Saint François de Sales acquièrent le domaine des 9 clés et fondent le Collège des Oblats. Il est situé entre la rue Rambuteau et le Boulevard des Neuf-Clés. Réquisitionné en 1913, le collège est transformé en Caserne Bréart. Il redevient Collège dans les années 40 (?) pour accueillir les filles de la 6ème à la 3ème.

Le Collège de Tournus

Installé en 1805 dans les bâtiments de l'ancien couvent des Bénédictines, il deviendra ensuite École Primaire Supérieure, puis École Professionnelle, puis Collège, puis Lycée Municipal avant d'être nationalisé à la rentrée 1973. Après la construction du nouveau lycée rue Saint Jean, les anciens bâtiments furent démolis en 1991.

Le Collège public de Lugny, dès 1962...



C'est sous l'impulsion d'Émile Blanc, alors Maire de Lugny, que s'ouvre en 1962, une première classe de 6°, on ne parle pas encore de collège mais de **groupe d'observation dispersé (G.O.D)**, établissement réservé aux zones rurales et devant accueillir des élèves de 6° et 5°. Il est probable que la concurrence du collège privé la Source, déjà bien implanté à Lugny, ait favorisé la prise de décision administrative.

Il y a alors dans la classe une vingtaine d'élèves dont 3 au moins viennent de Cruzille (*Daniel Rose, Alain Guilloux et Dominique Guillot*) et qu'on retrouvera l'année suivante dans une nouvelle classe de 5°.

En 1962, à l'ouverture, M. Gérard Roux est nommé directeur et il prendra en charge l'intégralité des enseignements pour la classe de 6e, installée dans une des salles de la mairie.

À la rentrée 1963, il reçoit le renfort de M. Picard dans des bâtiments préfabriqués installés place de l'église.

L'année scolaire suivante, 1964-65, arrivent Claudette Bernard (*future épouse Mouron*), Danielle Michon et Jean-Claude Lorenzini qui complètent l'équipe. Ils ont chacun de nombreuses matières à enseigner.

C'est alors que l'établissement prend le nom de **C.E.G (Collège d'Enseignement Général)** de Lugny. Progressivement des bâtiments préfabriqués sont implantés au fur et à mesure que l'établissement prend de l'importance. Il y aura jusqu'à 19 bâtiments.

François Mouron, (que beaucoup connaissent bien) entre autres, y est nommé en 1965. D'année en année, l'établissement continue à se développer accueillant de plus en plus de jeunes.

En 1977, les premiers vrais bâtiments en dur du Collège sont construits sur son site actuel ainsi que le gymnase.

Le Collège continuera à se développer, se transformer, il est toujours en place aujourd'hui. Il a accueilli à la rentrée scolaire 2025/2026, 510 élèves venant des nombreuses communes avoisinantes (*contour à peu près de l'ancien Canton de Lugny*).

Le ramassage scolaire est assuré par les bus organisés par le Conseil Départemental. Les élèves de Cruzille ont donc toute facilité à rejoindre les bancs du collège quand ils ont atteint l'âge requis.





Le service militaire, la conscription

Voici un élément non-négligeable qui va continuer à toucher les jeunes hommes après cette guerre, qui s'ils ont entre 20 et 25 ans vont devoir effectuer leur

Service Militaire obligatoire.

En 1946, sa durée est de 1 an, jusqu'en 1950 où elle sera portée à 18 mois. Les jeunes hommes du village ayant l'âge requis doivent donc se plier à cette obligation. Pendant la guerre d'Algérie certains resteront jusqu'à 30 mois «sous les drapeaux». Sa durée sera réduite progressivement jusqu' à un an, après la guerre d'Algérie, jusqu'à son abandon après la loi de 1996.

Mais en amont de ce service militaire, il y a une autre obligation à laquelle vont donc devoir se plier les jeunes Cruzillois : c'est le **Conseil de Révision**, tenu au printemps, semble-t-il, dans chaque chef-lieu de Canton, donc à Lugny pour ceux de Cruzille. Les jeunes de 18 ans étaient convoqués pour être mesurés, pesés, observés dans le détail : dentition, vue, infirmités diverses, ceci devant un médecin militaire avec les gendarmes pour assesseurs.

Il semble que ce fût une épreuve pour nombre des jeunes concernés qui se sentaient humiliés par la forme de ces conseils. Le conseil était censé vérifier l'aptitude militaire des jeunes et étudier les éventuelles demandes de dispense. Ceux qui étaient soutien de famille étaient théoriquement exemptés de service militaire. Ainsi Lucien Bonvilain (hameau de Sagy) sera exempté, son père Jean-Baptiste (1875-1963) avait été mobilisé pendant la guerre de 14-18, la situation familiale était difficile, les enfants étaient nombreux à la maison.

Le Conseil de Révision sera supprimé au milieu des années 60 et remplacé par le **passage des 3 jours**. Après le Conseil de Révision on parle de Conscription : sont donc conscrits tous les jeunes de 20 ans, qui vont partir au Service Militaire. En 1946 les jeunes Cruzillois étaient regroupés avec les jeunes de Lugny de la même classe d'âge et ce sera l'occasion d'organiser «la fête des Conscrits», à laquelle venaient se joindre les jeunes filles du même groupe d'âge.

Par extension, on parlait de Classe, par exemple, en 1946, on parlait de la «Classe en 6» pour ceux qui avaient eu 20, 30, 40, 50 ans etc. Ces traditions vont perdurer à Cruzille, assez longtemps, avec l'organisation de Banquets des Conscrits sur la place du Village (*aujourd'hui Place des tilleuls*).



La vie de château



Durant la guerre, le château était la propriété de Madame Courtin qui entretenait de très mauvaises relations avec les gens du maquis ; elle était soupçonnée de dénonciations auprès des autorités allemandes, elle fut confondue et termina exécutée sommairement courant 1944 dans les bois des hauts de Cruzille.

[On retrouvera plus en détail le rôle du château pendant ces années-là, notamment sur l'installation du tribunal de la Résistance dans le bulletin N° 26 de 2011 et le N° 39 de 2024](#)

Après-guerre, le château qui n'avait plus été entretenu depuis de longues années, ou fort peu, est le jeu de tractations avec des propriétaires privés, mais c'est un projet social qui va l'emporter et dans lequel la Fédération des Œuvres Laïques de Saône-et-Loire va s'engager.

La tuberculose sévit un peu partout en France, au sortir de la guerre, et des établissements aptes à traiter les malades sont nécessaires. C'est un Aérium, ou École de Plein Air qui va être implanté au château, apte à accueillir des enfants de santé fragile. En 1949 la Fédération des Œuvres Laïques de Saône-et-Loire acquiert le Château de Cruzille pour de longues années.

Dans un premier temps, pendant les étés, des colonies vont y être organisées. Un certain nombre de bâtiments sont en mauvais état et ont besoin d'être restaurés, voire rénovés. Ces travaux vont nécessiter plusieurs années, de nouveaux bâtiments viendront s'ajouter aux anciens pour rendre l'ensemble plus fonctionnel et plus moderne.

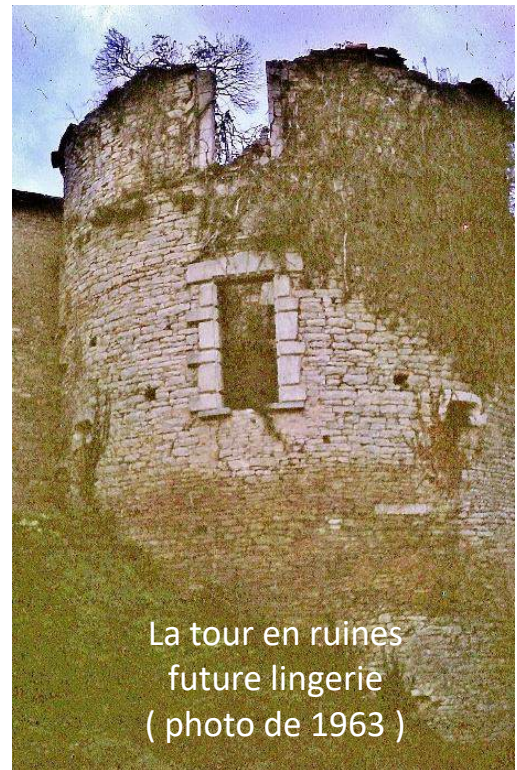
Le château trouve ainsi sa nouvelle fonction au service de la jeunesse. Son statut changera progressivement. Aérium de 1949 à 1956, il deviendra, à partir de 1957, Institut Médico-Pédagogique jusqu'en 2009. Il évoluera ensuite jusqu'à nos jours, se transformant et s'adaptant en fonction des nécessités et des législations, mais toujours au service de l'enfance et de la jeunesse.



La paix retrouvée, aux temps héroïques des 1ères colos.



On peut ajouter que la création de cet établissement au milieu du XX^e siècle, apportant une activité pérenne dans le village, va créer un ensemble d'emplois dont certains pourront être exercés par des Cruzillois ou Cruzilloises. Cette nouvelle vie de château favorisera aussi l'installation de nouvelles personnes sur la commune, contribuant ainsi, et toujours aujourd'hui, au dynamisme du village.



L'entrée dans la modernité



Passé le temps du rationnement des premières années après-guerre, un vent nouveau semble se mettre à souffler.

Les agriculteurs et les viticulteurs voient arriver de nouveaux matériels qui vont soulager un peu leur travail. La culture de la vigne s'est maintenue et confortée, les caves coopérative viticoles existent depuis longtemps, St Gengoux-de-Scissé depuis 1926 et Lugny depuis 1927.

La grande majorité des viticulteurs seront donc coopérateurs, et un certain nombre des jeunes agriculteurs de Cruzille vont passer à la viticulture tout en réduisant, progressivement la part de l'agriculture ou de l'élevage. Ce sera le cas pour les familles Chevenet, Guilloux, Bonvilain, Guillemaud-Baudras, Charpy-Puget, Colin, Bajard et d'autres, la liste serait longue. Le premier vigneron indépendant sera Pierre Guillot qui vient installer son domaine «Les vignes du Maynes» en viticulture biologique, à partir de 1954, au hameau de Sagy-le-Haut.

Les premières **CUMA (Coopératives d'Usage de Matériel Agricole)** sont créées en France en 1947, ainsi celle de Lugny dont l'action sera étendue en 1960 à Bissy, Cruzille et Grevilly. Les agriculteurs se fédèrent donc pour avoir du matériel commun.

Tant qu'il y a des animaux (vaches, chèvres, chevaux), on continue à parler de ferme, et en 1946, il y en a encore beaucoup : fermes Nicolas et Chevalier à Fragnes, ferme Champliaud à Ouxy, Ferme Guilloux à Sagy, ferme Guillemaud à Collonges et de nombreuses autres... Le ramassage du lait est toujours nécessaire puisqu'il y a des vaches laitières. On continue à faire des fromages, du beurre (*souvent la tâche des femmes à la ferme*). Les chevaux servent encore au travail dans les champs ou dans les vignes et puis progressivement, les tracteurs vont venir les remplacer.



Prenons un exemple : à Sagy, c'est Georges Guilloux (*marié en 1947 avec Simone Couturier*), tout jeune agriculteur, qui reprend la suite de ses parents, et son premier tracteur arrive dans les années 50, c'est un « **Volatier** » acheté à Rancy.

Les vaches laitières seront progressivement remplacées par des vaches charolaises, et c'est seulement à la génération suivante, en 1985 que l'élevage sera totalement abandonné au profit de la vigne par Alain, son fils qui avait repris la ferme familiale.

On pourrait citer de nombreux autres exemples de familles d'exploitants ayant suivi plus ou moins le même cheminement. Ainsi, la culture de la vigne va souvent prendre l'ascendant au village, même si beaucoup vont garder de la polyculture.



Conclusion

La vie quotidienne a repris ses droits, les regards se sont tournés vers l'avenir. La jeunesse a de nouveau droit à plus d'insouciance. Certains se tourneront de plus en plus vers la ville. La modernité, sous de multiples formes, va entrer dans la vie de tous les jours, les automobiles sont de plus en plus nombreuses, les tracteurs et machines en tous genre dont les enjambeurs pour la vigne ont maintenant leur place pour travailler dans les champs, les vignes, les exploitations.

On va voir se développer d'avantage de manifestations festives au village ou dans le canton (*canton de Lugny dont fait partie Cruzille*) : fête du 1^{er} mai, foire des vins, fêtes des moissons, fête des écoles, kermesses, banquets de «Classe» ou de conscrits, banquets de pompiers, bals, courses cyclistes, rallyes, voyages organisés, concours de belote, et même de petites fêtes foraines, sans oublier les fêtes familiales dont les mariages... À Cruzille, Les bals du 1^{er} mai (*fin des années 50 puis années 60*) étaient organisés par le Comité des fêtes, ils se tenaient, parfois du moins, dans le pré sous le château où le plancher de bal Chevenet était monté pour l'occasion.

Et puis bien sûr les vendanges et leur cohorte de traditions vont reprendre leurs lettres de noblesse, fête des vendanges d'abord, puis évidemment, revoilà «la R'voule»! 1947, restant, encore aujourd'hui, une année historique en termes de millésime, on peut imaginer que l'ambiance fût bonne cette année-là ou celle qui suivît.

À Lugny, c'est justement en 1948 qu'a lieu la toute première Foire-exposition annuelle des vins (*dite aussi «Foire des Rameaux»*). Elle reviendra ensuite chaque année et ce sera l'occasion pour les jeunes de participer à des événements festifs, l'élection de la Reine de la Foire de Vins par exemple (*j'ai même entendu parler du sacrement d'une Cruzilloise prénommée Danielle !*)



On peut commencer à parler de loisirs, et de leur organisation. Certains vont se mettre à faire du sport. Le club de foot de Lugny existe déjà depuis 1928. Dans un premier temps, sauf à se rendre à Lugny en vélo depuis Cruzille, c'est difficile de participer. Le temps passant, les automobiles particulières étant plus nombreuses, des trajets pourront se faire en voiture pour certains. On trouve, dans les années d'après-guerre, peu de joueurs de Cruzille venus grossir les équipes de Lugny. Le plus ancien joueur semble être Guy Chevalier, dont la famille est venue s'installer à la ferme, à Fragnes en 1947, qui y sera inscrit de 1966 à 1970. Beaucoup plus récemment, on retrouve dans les archives du club Patrick Putin, fils de Guy et Maryse Putin, né en 1961, qui jouera au foot les saisons 1974/75 et 1975/76.



Progressivement, les pratiques sportives entrent davantage dans les mœurs et de nouveaux clubs se créent élargissant le choix pour les jeunes (ou moins jeunes), club de judo, club de tennis de table...et de nombreux autres dans toute la région. Il y a aussi bien sûr, le développement des « Sous des écoles », des amicales laïques, des foyers ruraux (*débuts en Saône-et-Loire en 1960*), toutes structures qui vont contribuer à cette dynamisation. À priori l'Amicale laïque de Cruzille, s'est développée à partir de la création de la salle du Club, en 1968-69, elle va progressivement remplacer le Comité des fêtes, et favoriser l'organisation de nombreuses activités qui vont rassembler les habitants du village.

On pourrait encore écrire longuement sur cette vie villageoise réveillée après la guerre, on aura sans doute oublié de nombreux aspects, mais l'important n'est-il pas de faire sentir l'esprit, la diversité qui va pouvoir se manifester? On pourrait laisser ici, à cette place, une page blanche que chacun compléterait de ce qui n'a pas été évoqué...Quoi qu'il en soit, il faut souligner l'importance de ce qui peut relier les habitants de notre village et qu'on appelle la Mémoire, quelles que soient les périodes auxquelles on fait référence. Il est important de recueillir les souvenirs racontés par des personnes diverses, tout en ayant à l'esprit qu'un jeune d'aujourd'hui sera, espérons-le, une personne âgée de demain, tout comme une personne jeune d'hier, est devenue, si son histoire lui en a laissé la possibilité, une personne plus âgée d'aujourd'hui.

Dossier conçu, rédigé et réalisé par Claire Cornillon

Merci pour sa participation à Patrick Allier, à toute l'équipe de rédaction pour son soutien, ses relectures, à Guy Chapuis pour la conception graphique du dossier.

Merci à Luc Cornillon pour son dessin du petit tracteur.

Merci pour leurs témoignages, ou leur aide à les recueillir à Christiane Baguet, Jacques Barbet, Danielle Baudras, Michelle et Robert Bolusset, Anne Bonvilain, Monique Chevenet, Gilles Charpy, François Dedienne, Renée Etiévant, Marie-Claude Gardin, Alain et Yvette Guillemaud, Michèle Guillemaud-Françon, François Mouron, Maxime Renard, Claude Rippe, Émile Richy.

Merci aussi pour l'autorisation de publication de leurs photos.

Sources et bibliographie :

- Site de la commune: <https://cruzille.fr/category/archives/> Bulletins N°12, 19, 22, 23, 25, 39... où de nombreux sujets abordés dans ce dossier l'ont déjà été sous d'autres points de vue,
- Maurice Potier. Documentation posthume. Ensemble de mails ou courriers.
- Édith Ponthus. Documentation posthume. Ensemble de mails ou courriers.
- Académie de Mâcon. La vie quotidienne à Mâcon et en Mâconnais au 19^e siècle. Mâcon: Académie de Mâcon, 1994.
- France Archives
- Archives Communales de Cruzille. Mairie de Cruzille.
- Archives Départementales 71 en ligne
- Roger Marchandea. « Louis Thoumas, dernier préfet vichyste de Saône-et-Loire (16 mai 1943 - 4 septembre 1944) », revue semestrielle La Physiophile, n° 180.